

L'abeille sentinelle de l'environnement



**Une charte nationale
pour la survie des abeilles
et la sauvegarde
de la biodiversité.**

« L'Abeille, Sentinelle de l'environnement »

Un programme national pour la survie des Abeilles et la sauvegarde de la biodiversité

DOSSIER DE PRESSE 2008

Sommaire

. Communiqué de Presse	p 3 - 4
. « L'Abeille, Sentinelle de l'environnement », un programme français et bientôt européen	p 5 - 9
. Des chiffres pour mémoire	p 10
. la Charte au cœur du programme	p 11
. Des partenaires engagés pour le respect de l'environnement et de la biodiversité	p 12 - 38
. Interviews des nouveaux partenaires	p 39 - 57

COMMUNIQUE DE PRESSE

Depuis le printemps 2008, 11 Nouveaux partenaires soutiennent le programme « Abeille, sentinelle de l'environnement ». Lancé par l'UNAF, en décembre 2005, le projet "l'Abeille, sentinelle de l'environnement" a reçu en 2008 le soutien de :

La Région Ile-de-France,

La Région Pays de la Loire,

La Ville de Blagnac,

Le Château Larose Trintaudon,

Le Groupe Marie Claire et le Domaine National

de St-Germain-en-Laye,

L'Imprimeur/Editeur Bordessoules,

Le Groupe Bremond,

Micropolis, cité des insectes,

L'Oréal Paris et l'Etablissement public du musée et du Domaine national de Versailles

Ils ont signé la Charte « Abeille, Sentinelle de l'environnement » et ont installé un rucher dans leur espace.

Les magasins BOTANIC poursuivent leur engagement au programme, après les sept magasins de l'Est de la France, deux nouveaux magasins accueillent depuis le printemps 2008 des ruches « Abeille, sentinelle de l'environnement » : Botanic Clapiers (Montpellier) et Botanic Villeneuve-lès-Avignon.

Les objectifs de ce programme sont nombreux et répondent à des problématiques sociétales majeures :

- . **La disparition massive des abeilles en France et dans le monde**
- . **L'urgente nécessité de sauvegarder la biodiversité végétale et plus largement notre environnement**
- . **L'indispensable évolution vers une agriculture durable et raisonnable**
- . **La préservation du lien homme-nature et l'information du public**

Des ruches dans nos villes pour sauver l'apiculture de nos campagnes

Avec ce projet, l'UNAF rapproche l'abeille des citoyens grâce à l'installation de colonies d'abeilles dans les villes. **Il s'agit bien de placer l'abeille au cœur des villes, comme « Sentinelle de l'Environnement » !**

Au travers de ce programme national de sensibilisation, c'est la survie de l'abeille et de l'Apiculture dans nos campagnes que l'UNAF défend et soutient avec détermination.

L'Abeille au cœur du dispositif de protection de l'environnement

Sensible à la qualité de son environnement, les abeilles qui contribuent à la pollinisation de 80% des espèces de plantes à fleurs et à fruits de notre planète, soit plus de 200 000 espèces, ont un rôle essentiel dans le maintien de notre biodiversité. Selon les dernières données de l'INRA, 35% de la quantité de notre alimentation et 65% de sa diversité dépendent de la pollinisation par les abeilles.

Rappelons que l'Abeille est la première victime des insecticides et pesticides neurotoxiques systémiques utilisés en agriculture, elle est ainsi le « fusible » le plus exposé aux diverses pollutions de notre terre.

La sauvegarde de l'abeille est pour l'Union Nationale de l'Apiculture Française, un enjeu stratégique environnemental et économique qui va bien au-delà du monde des Apiculteurs.

En France, le déclin brutal des ruchers entre 1994 et 2004 est bien à l'origine de cette mobilisation nationale sans précédent tant auprès du public que des institutions :

« L'Abeille, Sentinelle de l'environnement » répond d'une part, à un intérêt croissant du grand public aux questions du respect de la biodiversité, des espèces animales et au-delà, de la santé humaine d'autre part à une prise en compte effective des institutions et des entreprises françaises aux questions environnementales.

Plus largement, L'Abeille suscite un intérêt particulier : initiatives personnelles, structures scolaires et para-scolaires, associations, néophytes de l'apiculture sont de plus en plus nombreux à solliciter l'Union Nationale de l'Apiculture Française.

4^{ème} édition des « Respirations » et du Concours Oxygen & H2o Awards

L'Union Nationale de l'Apiculture Française a reçu le 14 novembre 2008, le **1^{er} Prix de Politique environnementale** et le **Prix « Spécial du public »** des Respirations d'Enghien-les-Bains pour son programme « l'Abeille, sentinelle de l'environnement ». Ces Trophées récompensent chaque année les initiatives en faveur de la qualité de l'air et de l'eau et de la préservation de l'environnement.

Le programme « L'Abeille, Sentinelle de l'Environnement » : pourquoi ?

Témoin et victime de la dégradation de notre environnement l'abeille, première ouvrière de la biodiversité est en danger...

Depuis plus de 10 ans le constat est sans équivoque : l'abeille disparaît de nos campagnes.

L'utilisation de manière prépondérante de pesticides puissants, l'urbanisation grandissante, les écosystèmes non respectés, l'assèchement des zones humides... appauvrissent et détériorent les ressources en nectar et pollens nécessaires au développement de l'abeille.

Une évolution qui se mesure facilement pour l'abeille domestique avec plus de 1000 exploitations de moins par an. Et il y a fort à parier que l'abeille sauvage, plus vulnérable soit encore plus menacée. L'étude européenne ALARM en cours, nous révélera ses résultats en 2009.

En attendant la réalité est si probante qu'elle se traduit par une dégradation en quantité et en qualité des pollens : 2/3 des pollens, abondants il y a à peine 50 ans, ont disparus.

L'abeille en danger : la pollinisation en déclin

Les abeilles sont des fécondatrices exceptionnelles, en effet en butinant 700 fleurs en moyenne par jour, l'abeille assure la vitalité et le renouvellement des plantes à fleurs. Lorsque l'on sait que 80% des plantes sont pollinisés grâce aux abeilles, on comprend l'enjeu et le rôle essentiel de l'abeille dans l'équilibre de l'espèce végétale et le maintien de la biodiversité.

L'abeille en danger : la biodiversité en question

Ce déséquilibre se répercute sur la chaîne de la vie. Fragilisée, l'abeille se développe mal, se reproduit mal, sa population diminue et par voie de conséquence la pollinisation diminue, donc les espèces végétales se reproduisent moins et la biodiversité est menacée à son tour...

L'abeille en danger, l'agriculture en difficulté

L'abeille est un allier inestimable pour les agriculteurs. Bénévole, consciencieuse, rentable, elle participe à la pollinisation de nombreuses cultures comme les arbres fruitiers, les cultures oléagineuses (colza, luzerne...), certains légumes... La pénurie d'abeilles est donc une menace pour la production agricole et le rendement de nos cultures.

Apiculteurs et agriculteurs ont donc tout intérêt à trouver un terrain d'entente en assurant un traitement des cultures compatible et respectueux de l'environnement.

Face à ces déséquilibres et ces dysfonctionnements inquiétants, l'UNAF souhaite expliquer, transmettre et alerter à son tour la population. Ainsi est née l'opération « Abeille, Sentinelle de l'environnement »

le programme en détail.....

Des ruches intégrées dans nos villes

En plaçant des ruches en ville, l'UNAF intègre l'abeille dans l'espace urbain, se rapproche des citoyens et dispose ainsi de l'écoute et de la proximité du plus grand nombre pour sensibiliser le public à cet enjeu fondamental pour notre environnement.

Même si cela peut paraître paradoxal, les colonies d'abeilles vivent aujourd'hui mieux en ville en raison de l'absence de traitements phytosanitaires lourds, d'une température légèrement supérieure à celle de la campagne et d'un enchaînement de floraisons souvent plus régulier qui permet un butinage plus long et sur une grande diversité de fleurs.

« *Les abeilles produisent fort bien et expriment une vitalité rassurante* » affirme Jean Paucton, responsable des ruchers de la Villette et de l'Opéra de Paris.

Les lieux possibles d'installation de ruches dans les villes sont multiples : toits, terrasses, espaces verts et jardins publics se prêtent parfaitement à l'accueil et aux besoins des abeilles.

Le partenariat : une action partagée

En concertation avec la collectivité ou l'entreprise partenaire, l'Union Nationale de l'Apiculture Française propose son savoir-faire et prend en charge la gestion du rucher de l'institution partenaire. Elle procède à l'installation, au suivi des ruches et à la récolte du miel.

En étroite relation avec ses syndicats adhérents locaux, l'UNAF confie les visites régulières d'entretien à un apiculteur proche du lieu d'installation. C'est au cours de ces visites que sont assurés le renouvellement du matériel, le suivi et le traitement des ruches.

Un numéro de téléphone est mis à la disposition de la collectivité ou de l'entreprise pour tout appel d'urgence.

Une fois par an, l'UNAF procède à l'extraction et à la récolte du miel. C'est l'occasion pour le partenaire d'inviter le citoyen à participer à cette récolte, à s'informer auprès des apiculteurs présents, et bien sûr, à goûter le miel de sa ville.

Les Abeilles : véritables sentinelles de l'environnement

Installées dans des ruches aux couleurs de l'institution, les abeilles butinent dans un rayon de 3 km. **Elles ramènent chaque jour à la ruche le nectar et le pollen de plus de 225 000 fleurs présentes dans leur champ d'action.**

C'est à partir de l'analyse des miels et pollens effectuée chaque année que l'on met en évidence l'évolution de la flore et la disparition ou l'apparition de nouvelles espèces. Des visites effectuées par l'apiculteur permettent de constater régulièrement l'état de santé de la colonie (nombre d'abeilles, importance de la ponte, taux de mortalité, etc...). **De véritables bulletins de santé de l'environnement dans lequel les abeilles évoluent peuvent être établis avec précision.**

Des partenaires engagés pour informer, sensibiliser, mobiliser le grand public à la cause des abeilles

Déchargées des soucis d'entretien et de suivi des abeilles, les collectivités et entreprises partenaires développent des actions de communication auprès du grand public et manifestent concrètement leur intérêt pour la protection des abeilles et de l'environnement.

Citons, pour l'année 2008, les engagements forts :

- . des Magasins Botanic à nos côtés contre l'autorisation du CRUISER®. Botanic a lancé une pétition sur son site internet qui a recueilli un très grand nombre de signatures
- . de la Région Rhône-Alpes, avec le soutien de son Président Monsieur Jean-Jacques Queyranne, au travers de sa lettre ouverte au gouvernement, du 24 janvier 2008, demandant le retrait immédiat du CRUISER®
- . de la Région Languedoc-Roussillon qui a organisé le 21 février 2008 une Conférence de Presse afin de demander également le retrait du pesticide systémique CRUISER®

Au-delà de son combat continu contre l'usage de pesticides systémiques neurotoxiques, l'UNAF de son côté, communique au niveau national et européen, les informations relatives au programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » et à ses partenaire (installations, récoltes, résultats d'analyses, réaction du public, etc...), établit des comparatifs sur la qualité et l'importance des miels récoltés par chacun.

Au prochain colloque **APIMONDIA** organisé par l'UNAF, à Montpellier, en 2009, un bilan complet de cette initiative française sera communiqué aux apiculteurs du monde entier.

Selon les souhaits des partenaires, les évènements d'installation et de récolte peuvent revêtir plusieurs formes en fonction des souhaits du partenaire :

- . Organisation de conférences, d'expositions, d'interventions dans les écoles, de projections de documentaires liés à l'apiculture ou à l'environnement.
- . Peinture des ruches aux couleurs de l'institution ou de l'entreprise
- . Retransmission en direct sur grand écran de l'installation (lorsque le lieu d'installation n'est pas accessible au public)
- . Installation, extraction et récolte en public, événements au cours desquels les commentaires sensibilisateurs des apiculteurs permettent au citoyen de mieux connaître l'écosystème dont il fait partie.
- . Captation audiovisuelle des installations et récoltes avec réalisation d'un DVD

Premières récoltes : une incroyable variété

Lorsque l'apiculteur urbain analyse son miel, il prend conscience de la grande diversité de la flore urbaine. **Au cours d'une année, 4 miels différents peuvent être récoltés sans transhumance sur une même ruche.** Selon la période, le cerisier, l'acacia ou le marronnier, par exemple, sera dominant et produira un miel spécifique.

Parfois, le miel des villes a un côté exogène. Les graines tropicales introduites dans les jardins au retour d'un voyage à l'étranger, produisent des nectars et pollens peu habituels sous nos climats et donc des miels aux saveurs exotiques.

Au Rucher de la Région Rhône-Alpes, on note un bon comportement des colonies et une moyenne à la ruche, pour une première année d'environ 16 kg contre environ 7 kg en rase campagne.

125 Kg de miel récoltés en tout. Un miel de fleurs à l'odeur fraîche, légèrement mentholée. A forte dominante de châtaignier, avec la présence d'une miellée d'acacia et de tilleul

Origine du miel : châtaignier – Tilleul – Fruitiers - Ailanthé

Les paysages végétaux urbains sont tous artificiels mais ces plantations, effectuées pour des raisons esthétiques ou en raison des avantages offerts par certaines espèces résistantes aux pollutions atmosphériques, permettent l'introduction d'espèces exotiques parfois très intéressantes pour leur production nectarifère.

Le miel du magasin BOTANIC de Strasbourg récolté à l'été 2007 : un miel de fleurs à dominance de tilleul avec une petite miellée d'ailanthé !

Le Laboratoire d'analyses et d'Ecologie apicole CETAM Lorraine a analysé la récolte de miel des ruches installées dans les espaces verts du magasin Botanic de Strasbourg

Type de miel :	Miel de fleurs
Origine du miel :	Vigne vierge – châtaignier – Tilleul – Ailanthé
Saveurs et arômes :	Miel doux à dominance de Tilleul avec une petite miellée d'ailanthé
Interprétation humidité :	16,90% qui permet une bonne conservation du miel
Interprétation HMF* :	1,80mg/kg – miel de grande fraîcheur
Commentaire :	Odeur fraîche de menthol, arôme mentholé et rappelant l'infusion de Tilleul assez persistant avec une saveur acidulée et fruitée (muscat, cassis) à la sucrosité assez forte.

* HMF : marqueur de fraîcheur du miel. Selon la norme européenne, les miels commercialisés ne doivent pas excéder 40mg. Les miels récoltés sur les toits des villes ont entre 5 et 10 mg.

Un projet qui va fédérer de nouveaux partenaires français et européens

L'UNAF est déjà en contact avec plus d'une cinquantaine de collectivités et d'entreprises françaises, son objectif, pour la France à cinq ans : **l'adhésion d'une centaine de nouveaux partenaires, signataires du projet « L'Abeille, Sentinelle de l'environnement ».**

Une Europe engagée

Sur le plan européen, le Congrès international **APIMONDIA** en septembre 2009 à Montpellier a pour thème « L'Abeille, sentinelle de l'environnement » et permettra une mobilisation forte autour de ce programme.

L'UNAF souhaite à cette occasion que l'ensemble des pays européens s'engagent unanimement à signer la Charte officielle « L'Abeille, Sentinelle de l'environnement » et mettent en place de la même façon des actions pédagogiques et ludiques pour alerter les populations à la protection des abeilles et plus largement au respect de la biodiversité.

Des chiffres pour mémoire....

« 35% de la quantité de notre alimentation et 65% de sa diversité dépendent de la pollinisation par les abeilles.

La survie ou l'évolution de plus de 80% des espèces végétales dans le monde et la production de 84% des espèces cultivées en Europe dépendent directement de la pollinisation par les insectes.

Ces insectes pollinisateurs sont pour l'essentiel des abeilles, dont il existe plus de 1000 espèces en France... » *Bernard Vaissière, Chargé de recherche, responsable du Laboratoire de Pollinisation Entomophile – INRA Avignon*

En France - Entre 1995 et 2008

Les pertes de ruches ont été de 300 000 à 400 000 par an ! sur un cheptel de 1 350 000 ruches et 15 000 Apiculteurs ont dû cesser leur activité (de 85 000 apiculteurs en 1995 nous sommes tombés en 2008 à moins de 70 000). Une catastrophe pour l'apiculture française.

La Production nationale était

En 1995, entre 32 000 et 33 000 tonnes

En 2008, elle est estimée à 20 000 tonnes

Importation de miel

En 1995 entre 6 000 et 7 000 tonnes

En 2008 près de 20 000 tonnes (statistiques officielles des douanes)

Total CA Apiculture : 117 000 000 euros environ sans mesurer l'impact de la pollinisation

En matière de pesticides, rappelons ce triste classement :

La France est le 1^{er} utilisateur européen, avec 70 000 à 120 000 tonnes de pesticides utilisés chaque année.

Au niveau mondial, elle se place au 3^{ème} rang après les USA et le Japon. Des chiffres que l'UNAF aimerait voir enfin réduits !

- . Une abeille pèse à vide 80 à 100 mg ; charge maximum d'une abeille : 70mg
- . Une reine pond jusqu'à 2000 œufs par jour, 130 000 par an et 500 000 dans sa vie
- . L'abeille vit en moyenne 20 à 35 jours, l'abeille d'hiver : 170 jours et plus
- . Une colonie, c'est 10 à 80 000 abeilles
- . En une journée, une colonie de 40 000 abeilles, dont 30 000 butineuses, visitent 21 millions de fleurs, soit 700 fleurs par abeille. Soit pour 20 000 butineuses d'une ruche : 14 millions de fleurs visitées quotidiennement
- . Une butineuse récolte 40 mg de nectar, ce qui donnera 10mg de miel et 20mg de pollen
- . Nombre de voyages nécessaires pour ramener un litre de nectar : 20 à 100 000
- . Nombre de voyages nécessaires pour obtenir 10 kg de miel : 800 000 à 4 millions

* statistiques Ministère de l'Agriculture

Une Charte au cœur du programme « L'Abeille, Sentinelle de l'Environnement »

Apparue avec les plantes à fleurs, l'abeille existe sur notre planète depuis plus de 80 millions d'années. Aujourd'hui, plus de 80 % de notre environnement végétal est fécondé par les abeilles, qui jouent un rôle prépondérant de pollinisateurs.

Ainsi, près de 20 000 espèces végétales menacées sont encore sauvegardées grâce à l'action pollinisatrice des abeilles. Ainsi, près de 40 % de notre alimentation (fruits, légumes, oléagineux...) dépend exclusivement de l'action fécondatrice des abeilles.

Par ailleurs, le miel, le pollen, la gelée royale, la propolis, le venin, demeurent des produits naturels appréciés par les consommateurs et font l'objet de nombreuses recherches de par le monde pour leurs qualités diététiques et thérapeutiques.

Pourtant, aujourd'hui, après avoir survécu à tous les changements climatiques, les abeilles sont menacées en raison de mutations profondes de l'environnement dues notamment à des pratiques agricoles inadaptées (emploi abusif de produits phytosanitaires de plus en plus toxiques, remembrement, monoculture, ensilage...).

C'est pourquoi l'UNAF a lancé en 2005 l'action « **L'abeille, sentinelle de l'environnement** » pour alerter le grand public de cette situation inquiétante et tenter de protéger aussi bien l'abeille que l'apiculture qui en dépend. Un nombre croissant d'institutions et d'entreprises privées nous répondent, conscientes de l'importance de la préservation de cette faune pollinisatrice pour la sauvegarde de nos cultures et de la biodiversité.

Ensemble, nous demandons qu'une réflexion soit menée au sein de notre gouvernement et des gouvernements des autres pays, car la situation que nous rencontrons en France est identique dans le reste du monde.

Nous demandons que cette réflexion soit suivie de faits et que la gestion agricole, aujourd'hui peu scrupuleuse vis-à-vis de notre environnement, évolue positivement en misant sur la recherche de moyens respectueux des bases d'un environnement sain.

Nous, collectivités et entreprises, partenaires de l'opération « L'Abeille, Sentinelle de l'Environnement » nous engageons à :

- . soutenir l'action de l'UNAF auprès des pouvoirs publics pour obtenir une véritable protection de l'abeille
- . exiger une stricte application de la directive 91/414 en matière d'homologation des produits phytosanitaires
- . favoriser une agriculture réellement respectueuse de l'environnement
- . ne pas utiliser de produits phytosanitaires toxiques pour les abeilles dans les parcs et jardins ou terrains appartenant à notre collectivité
- . ne pas procéder à la mise en culture de plantes génétiquement modifiées
- . favoriser l'implantation et la mise en cultures de végétaux à vocation pollinifère et nectarifère
- . favoriser l'information en direction des agriculteurs
- . favoriser l'installation de nouvelles colonies et de nouveaux apiculteurs
- . favoriser la connaissance de l'abeille et de l'apiculture
- . promouvoir le rôle de l'abeille comme sentinelle de l'environnement
- . promouvoir les produits apicoles du terroir et les recherches dont ils peuvent faire l'objet
- . favoriser les échanges entre apiculteurs sur le plan international

« L'Abeille, Sentinelle de l'Environnement »

11 nouveaux partenaires en 2008

le Conseil Régional Ile-de-France,

le Conseil Régional Pays de Loire,

la Ville de Blagnac,

L'Oréal Paris

Le Château de Versailles

Le Château Larose Trintaudon

Le Groupe Marie Claire

le Domaine National de Saint-Germain-en-Laye

Bordessoules , Imprimeur/Editeur

Le Groupe Brémond, Aménageur urbain

Micropolis, cité des insectes

Partenaires depuis 2005

Le Conseil Régional Languedoc-Roussillon,

Le Conseil Régional Rhône-Alpes,

Le Conseil Général des Pyrénées Orientales,

La Ville d'Angoulême,

La Ville de Besançon,

La Ville de Lille,

La Ville de Martigues,

La Ville de Nantes,

L'Agence de communication Anatome - Paris,

Le Restaurant Michel Bras,

Les magasins Botanic,

les collectivités partenaires

La Région Ile-de-France adhère au programme « L'abeille sentinelle de l'environnement »

Mobilisation pour la sauvegarde des abeilles franciliennes

L'Ile-de-France abrite une biodiversité rare et essentielle. Dans le cadre de la politique de préservation de la biodiversité mise en œuvre par la Région depuis plusieurs années, la Région Ile-de-France se mobilise aujourd'hui pour la défense des abeilles, l'apiculture régionale et à travers elles l'environnement, tant cette espèce est centrale dans la conservation de la biodiversité sur le territoire régional, car au-delà du miel l'abeille participe activement à la pollinisation de plus de 80% des plantes à fleurs de notre planète.

Une Région qui agit en faveur de la biodiversité

La Région Ile-de-France a engagé une politique ambitieuse en faveur des milieux naturels et de la biodiversité. Elle a élaboré avec ses partenaires une Charte régionale de la biodiversité. Plus de 250 structures travaillent ainsi aujourd'hui ensemble pour améliorer la connaissance des espèces, pour protéger la nature et pour sensibiliser chaque citoyen. La Région Ile-de-France est contre les OGM en pleins champs et soutient son agriculture biologique. Elle est aux côtés des apiculteurs dans leur combat contre l'insecticide Cruiser qui désoriente les abeilles.

La Région Ile-de-France adhère à la Charte nationale pour la survie des abeilles

La Région s'engage pour la charte nationale à la survie des abeilles et la sauvegarde de la biodiversité appelée « L'abeille sentinelle de l'environnement ». L'Ile-de-France s'engage ainsi à alerter, informer et sensibiliser aux différents périls qui menacent les abeilles, notamment le Cruiser, insecticide neurotoxique qui désoriente les abeilles.

Des ruches installées dans ses jardins

La Région Ile-de-France a également décidé d'accueillir, dès mars 2008, des ruches sur les sites Invalides, Babylone et Vanneau de la Région. Elles visent à tirer la sonnette d'alarme sur la situation de l'apiculture dans les campagnes et en particulier dans les zones de grande culture.

De par l'absence de traitement phytosanitaire et avec une température supérieure à celle de la campagne, les abeilles vivent aujourd'hui mieux en ville que dans les zones de grande culture. L'abeille devient « sentinelle de l'environnement ».

L'Ile-de-France est la 3^e Région française à s'engager dans la défense de l'abeille. Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon ont déjà installé des ruches sur leurs sites. Pour butiner il faut aux abeilles un rayon de 3 km autour de la ruche. Elles ramènent chaque jour le nectar et le pollen de près de 225 000 fleurs (espaces, terrasses, jardins).



L'Abeille, sentinelle de l'environnement à la Région Rhône-Alpes

Pour contribuer à l'information du grand public sur les risques de diminution progressive de la faune pollinisatrice, la Région Rhône-Alpes a décidé d'apporter un soutien financier au projet « Abeille, sentinelle de l'environnement », mis en oeuvre par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF). L'objectif est de rapprocher l'abeille des citoyens, par la présence de colonies d'abeilles en des lieux publics.

Huit ruches vont ainsi être installées sur le site du Conseil régional Rhône-Alpes. Leur suivi, ainsi que la récolte du miel sera effectué par l'UNAF.

Par ce type de démarche, la Région accompagne la sensibilisation des citoyens à la préservation de la biodiversité et met l'accent sur le rôle essentiel de l'abeille, non seulement pour la fourniture du miel, mais aussi en tant que pollinisatrice de la flore rhônalpine dont la richesse est incontestable et précieuse.

CONTACT PRESSE

Anne-Lise Poitoux – Service Presse de la Région Rhône-Alpes

04 72 59 54 87

www.rhonealpes.fr



Région Languedoc-Roussillon

Une nouvelle politique de préservation

La protection de l'environnement et la gestion durable de l'espace régional, auxquels sont très sensibles Georges Frêche, Président de la Région Languedoc-Roussillon et son Vice-président Yves Pietrasanta, délégué à l'environnement, sont au cœur du projet de la Région Languedoc-Roussillon. Elle renforce principalement son action dans les domaines du patrimoine naturel et de la biodiversité, des énergies renouvelables, de la maîtrise de l'énergie, de la qualité de l'air, de la gestion des déchets, de la gestion de la ressource en eau, du littoral, de la prévention des risques naturels et de l'éducation à l'environnement. L'environnement est un enjeu majeur pour le Languedoc-Roussillon, au patrimoine naturel exceptionnel (première région de France pour la biodiversité) et disposant d'importants gisements pour l'éolien, le solaire et la filière bois. Consciente des richesses de son territoire et de sa responsabilité pour les préserver, dans un contexte de forte croissance démographique et de changement climatique, la Région a mis en place une politique ambitieuse afin de contribuer au maintien de la biodiversité et à la transmission de ce patrimoine aux générations.

Présentée et votée le 3 février 2006, cette politique prend en compte les espaces naturels et protégés, mais également les autres espaces naturels ou « nature ordinaire ». Elle s'appuie sur un partenariat étroit avec les différents acteurs concernés et vise à assurer la cohérence à l'échelon régional des dispositifs de préservation du patrimoine naturel et la mutualisation des compétences et des expériences.

◆ Des objectifs cohérents

- préserver les territoires à forts enjeux patrimoniaux,
- gérer, valoriser et ouvrir au public les espaces naturels protégés,
- contribuer à la protection et à la gestion durable du littoral,
- accompagner les évolutions des paysages remarquables,
- développer la connaissance sur le patrimoine naturel en encourageant des comportements citoyens,
- coordonner les politiques et mutualiser les compétences.

Pour mener ce programme ambitieux, la Région va investir, en 2007, 9 millions d'euros :

- 1,3 million d'euros pour soutenir des projets visant à conserver ou protéger le patrimoine naturel,
- 5 millions d'euros pour aider des projets de protection et de gestion durable du littoral,
- 2,8 millions d'euros pour les projets liés aux parcs naturels régionaux.

◆ Des outils diversifiés

◆ le Schéma Régional pour la Biodiversité

Outil de planification, ce Schéma a pour vocation de guider la Région dans la mise en œuvre de sa nouvelle compétence en matière de Réserves naturelles régionales (RNR) et de définir les axes stratégiques pour la protection et la valorisation du patrimoine naturel du Languedoc-Roussillon. Il vise également à intégrer l'enjeu de la biodiversité dans les différentes politiques sectorielles de la Région. Lancé en novembre 2006, son élaboration associe de nombreux acteurs régionaux du patrimoine naturel (Etat, collectivités, associations...).

◆ les Réserves naturelles régionales

La Région a choisi d'assumer pleinement cette nouvelle compétence. Aujourd'hui, 11 RNR sont présentes sur le territoire régional. La Région va en créer de nouvelles, pour améliorer la diversité des milieux naturels (vivants et géologiques) protégés.

◆ les contrats et les conventions d'objectifs

Des outils contractuels peuvent être adoptés par la Région et des opérateurs techniques (Conservatoire des espaces naturels, syndicats de gestion de parcs naturels régionaux...) ou institutionnels (collectivités, Conservatoire du littoral...) pour offrir un cadre cohérent et partagé aux politiques en faveur des espaces naturels.

Enfin, la Région met en place en 2007 un Réseau des gestionnaires d'Espaces Naturels afin de favoriser les échanges d'expériences, la mutualisation des moyens et des connaissances, et d'améliorer la cohérence entre ces espaces naturels.



Abeille sentinelle de l'environnement : un rucher installé sur les toits de l'Hôtel de Région à Nantes

80% des fruits et légumes que nous consommons ne peuvent être pollinisés que par des abeilles. L'UNAF, Union nationale de l'Apiculture française installe des ruches témoins dans les villes, notamment afin de sensibiliser le grand public sur la disparition de plus en plus rapide de ces insectes dont dépendent la biodiversité et la richesse des productions maraichères et fruitières.

En juin 2008, 320 à 400 000 abeilles bretonnes vont prendre leurs quartiers sur les toits de l'Hôtel de Région au cœur de la ville de Nantes : les Pays de la Loire deviennent ainsi la 4^{ème} région* à soutenir le programme national "L'abeille, sentinelle de l'environnement". 8 ruches sont installées sur les toits-terrasses de l'Hôtel de Région qui accueilleront des abeilles en provenance directe de l'île d'Ouessant et susceptibles de produire, grâce à une diversité florale importante en ville, de 40 à 80 kg de miel par ruche.

Pour Jacques Auxiette, président du Conseil régional des Pays de la Loire, « nous sommes aujourd'hui face à un enjeu collectif majeur. L'avenir de la filière apicole nous interpelle sur au moins 4 réflexions : la sauvegarde de la biodiversité et de l'environnement, l'évolution vers une agriculture et des modes de développement durables, la relation de l'homme à son environnement, urbain ou rural et enfin, le bien-être et la santé et la préservation d'une filière au nom de l'intérêt général et de l'avenir de l'humanité ».



L'action de la Région dans ce domaine est volontariste. Au-delà de l'interpellation des pouvoirs publics sur la nécessité de respecter le principe de précaution (concernant les produits phytosanitaires ou les OGM), elle s'articule autour de 3 thèmes :

- **Surmortalité** : contribuer à la connaissance du phénomène par des études scientifiques (évaluation des résidus de produits phytosanitaires, et évaluation de l'abeille comme indicateur de la qualité de l'environnement) et y remédier par la reconstitution des cheptels apicoles.
- **Développement économique** : de manière à fédérer régionalement cette filière, une animation a notamment été mise en place au GIE Elevage des Pays de la Loire. La Région participe à son financement.
Par ailleurs, d'autres actions pourront être examinées au cas par cas, notamment concernant la recherche, la génétique, la qualité et la sécurité sanitaire, ou celles dirigées en interaction avec le grand public.
- **Contribution à la biodiversité** : mise en œuvre de la mesure agro-environnementale "amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles". Cette mesure a pour objet de favoriser la biodiversité végétale en utilisant le potentiel pollinisateur des abeilles et bénéficie d'un cofinancement européen du FEADER.



En 2007, ces actions ont représenté une enveloppe régionale de 265 479 € (soit au total 607 924 € sur la période 2004-2007).

* Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes mais aussi des conseils généraux ou des grandes villes comme Nantes





CONSEIL GENERAL DES PYRÉNÉES ORIENTALES

Le développement d'un environnement de qualité est l'un des axes politiques majeurs du Conseil Général des Pyrénées-Orientales. En effet, la richesse et la diversité des paysages confèrent au département une forte attractivité et offre à ses habitants un cadre de vie agréable pour ne pas dire paradisiaque ! Cette richesse repose non seulement sur des aspects naturels comme la diversité géomorphologique ou la spécificité du climat méditerranéen, mais également sur des activités agricoles qui proposent une gamme variée de produits de très grande qualité.

L'alliance entre la diversité naturelle, la qualité de l'eau et des paysages et la production agricole constitue ainsi un enjeu structurant pour le développement économique et touristique du département pour les années à venir. Ainsi, d'une manière générale, l'action départementale en matière d'environnement repose essentiellement sur cinq grands volets :

- **La gestion de la ressource en eau**

De nombreuses actions sont menées par le Conseil Général afin d'aider et d'accompagner toutes les communes ou Communautés de Communes souhaitant revenir en gestion publique dans ce domaine. Avec le Département des Landes, celui des P.O. est le seul en France à mener une politique concrète pour que l'eau ne soit plus seulement un besoin, mais aussi un droit pour tous.

- **La protection des espaces naturels et la promotion de la randonnée**

Le département des Pyrénées-Orientales est riche de nombreux espaces naturels (11 réserves naturelles, 26 sites classés, des milliers d'hectares classés en zone Natura 2000, ...) et le Conseil Général joue un rôle majeur dans leur préservation et leur valorisation, soit en aidant leurs gestionnaires (collectivités, associations) soit en les gérant lui-même ; c'est le cas de la réserve marine de Banyuls Cerbère, de la réserve de Nyer, du site classé des Bouillouses, du site de Paulilles, des lacs de la Raho, entre autres.

- **La gestion des déchets**

L'engagement du conseil Général dans le domaine des déchets ménagers et de déchets agricoles se manifeste depuis de nombreuses années.

- **Le développement des énergies renouvelables**

L'exploitation des prix des énergies fossiles, l'effet de serre, le réchauffement climatique renforcent la nécessité de recourir à des formes d'énergies plus propres. L'action du Conseil Général est à cet égard particulièrement volontariste dans les domaines du bois énergie, du solaire, de l'éolien ou encore de la géothermie.

- **Le maintien de l'agriculture et de la biodiversité**

L'installation d'une ruche à l'hôtel du Département dans le cadre du projet mené avec l'UNAF et l'installation ce Printemps de cinq autres ruches sur la tour principale du Palais des Rois de Majorque est révélatrice de la volonté du Conseil Général dans ce domaine.

Plus généralement, le développement de l'Agriculture Biologique, des labels de qualité, de la vente directe aux consommateurs, d'un espace rural dynamique et vivant ou encore d'un tourisme de qualité basé sur la découverte des terroirs sont les axes principaux de la politique agricole départementale.

www.cg66.fr



Ville d'Angoulême, une agglomération pilote en matière de développement durable.

Angoulême est la première institution du Département de la Charente et de la Région Poitou-Charentes à accueillir le programme national « l'Abeille, sentinelle de l'environnement ».

Sensible aux questions de l'environnement, la Ville, s'associe aux côtés de l'UNAF dans le combat pour la survie des abeilles indispensables au maintien de la biodiversité. La participation à ce programme permettra :

- . de mesurer le niveau de pollution
- . de sensibiliser les Angoumoisins au rôle de l'abeille dans le maintien de la biodiversité , de l'expliquer aux enfants en invitant les écoles

Engagée depuis plusieurs années déjà dans une démarche de développement durable, Angoulême participe au Plan Climat et au bilan Carbone.

Les services des Espaces Verts sont également fortement mobilisés par la reconquête du paysage végétal comme sur Bourgines, sur l'espace nature de l'île Marquet d'une superficie de 7 hectares et sur toute la vallée de la Charente qui traverse la commune d'Angoulême. Il y est adopté une gestion plus écologique avec diminution drastique des intrants phytosanitaires, une gestion différenciée adaptée aux besoins des utilisateurs tout en privilégiant la faune et la flore.

La Municipalité a mis en place d'autres actions, comme : la gestion centralisée des chaufferies municipales, le fuel est remplacé par le gaz naturel, la gestion de la ressource en eau au niveau des espaces verts par la modification du système d'arrosage, la récupération des eaux de pluie, l'utilisation de plantes moins consommatrices en eau, la réduction des gaz à effets de serre par l'acquisition de véhicules à motorisation électrique et GPL, la création d'un parking relais.

L'environnement est une question qui touche à la vie quotidienne de chacun, il est donc tout à fait légitime que la Ville d'Angoulême s'engage dans cette démarche

Ville de Besançon



L'abeille, sentinelle de l'environnement pour Besançon

Résolument engagée dans le développement durable, la Ville de Besançon a adopté en 2006 un agenda 21 dont les trois priorités sont la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité et l'équité sociale.

Particulièrement conscients que notre civilisation se situe à un moment crucial de son histoire où la nature pourrait se retourner contre elle, notamment par le risque d'un effondrement de la biodiversité, les élus de la Ville de Besançon ont trouvé naturel de participer à l'action "abeille sentinelle".

Ils saisissent là l'occasion qui leur est donnée de contribuer à une meilleure connaissance des menaces environnementales, en mobilisant leurs concitoyens à cette prise de conscience et aux indispensables actions qui en résulteront.

Besançon bénéficie d'un site privilégié naturellement vert avec plus d'un tiers de son territoire communal, soit 2400 ha, de surfaces vertes.

C'est un patrimoine de nature important et diversifié qui marque fortement le paysage bisontin.

Une majeure partie est depuis longtemps identifiée en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Il se décline au gré de forêts (2037 ha), de collines, de berges, de falaises bénéficiant d'un Arrêté de Protection de Biotope en faveur du faucon pèlerin, de zones karstiques et même de grottes hébergeant des chauves-souris inscrites au titre de NATURA 2000...



La ville offre ainsi une biodiversité reconnue, y compris dans le centre ancien où une étude « Nature en ville » réalisée dans le périmètre du secteur sauvegardé a recensé, sur 270 ha, 35 types d'habitats et plus de 400 espèces végétales vasculaires, 50 espèces d'oiseaux, 70 espèces de papillons...

L'action bisontine en faveur de l'abeille s'inscrit parfaitement dans la **continuité** des actions mises en place où l'écosystème est observé dans sa globalité, avec toutes ses interférences, connues ou potentielles, et non seulement en considérant chaque espèce individuellement, qu'elle soit ravageur, auxiliaire, rare ou protégée.

Le projet « abeille » complétera les actions engagées en apportant une **contribution indispensable** et sera :

- ▶ un outil de suivi et de mesure quantitatif et qualitatif des abeilles dans la ville,
- ▶ un outil de sensibilisation et d'information sur les rôles des insectes dans les écosystèmes.

L'action sera accompagnée par les apiculteurs du **Syndicat apicole du Doubs** qui, au-delà de leurs compétences techniques, ont une solide expérience pédagogique.

Ce projet sera mené au bénéfice du grand public, des familles, des scolaires, à la Petite Ecole dans la Forêt, dans les promenades et sur le site, avec l'implication de l'**Association des Jardins Familiaux de Besançon et environs** pour, ensemble, mieux faire prendre conscience du rôle de l'abeille dans la « nature », cultivée ou non, et la faire reconnaître non seulement comme insecte pollinisateur mais comme « sentinelle de l'environnement ».

Le site choisi : rue Isenbart, près du ruisseau de la Mouillère,

- ▶ à proximité d'une **source** vaclusienne, originale en cœur de ville, source d'eau pure provenant d'une nappe phréatique profonde en lien avec une nappe de captage d'eau potable à l'est de la ville, sous la forêt de Challuz,
- ▶ à proximité d'un site de **jardins familiaux** où l'usage de tout produit phytosanitaire est exclu par la double volonté de l'Association des Jardins Familiaux de Besançon et environs, gestionnaire du site, souhaitant faire évoluer les comportements des jardiniers, et de la Direction des Espaces Verts dans le cadre de ses actions en faveur de l'environnement en raison de la spécificité de la source voisine,
- ▶ à proximité d'une parcelle de **jardin pédagogique** avec son « hôtel à insectes », lieu d'apprentissage pour les enfants d'une école voisine avec les animateurs de la Petite Ecole dans la Forêt, structure municipale d'éducation à l'environnement.

L'installation des ruches : au printemps 2007 pour une première récolte de miel à l'automne 2007

Ainsi, l'abeille sera mieux comprise dans son rôle d'indicateur de l'état de l'environnement et, par voie de conséquence, d'indicateur précieux **du bien-être et du bien vivre à Besançon.**

Les autres actions en faveur de l'environnement déjà prises par la Ville de Besançon pour ses espaces verts



Les orientations prises ont pour objectifs de :

- ▶ réduire toutes **pollutions** de l'eau, de l'air, du sol,
- ▶ maintenir et conforter cette diversité de milieux naturels, favoriser la **biodiversité** dans la ville, flore et faune, contribuant également à la qualité et la diversité des **paysages**,
- ▶ renforcer les **liaisons biologiques**, les communications entre espaces de nature dans la ville,
- ▶ améliorer les écosystèmes urbains et développer des **comportements** respectueux de cette nature, atout rare en site urbain,
- ▶ renouer les **liens entre l'homme et la nature.**

La prise en compte des facteurs environnementaux dans les espaces verts ne date pas d'hier. **Déjà dans les années 1980**, on a procédé à une réduction des produits chimiques utilisés, tels les herbicides et adopté les paillages ; les sels de déneigement sur les trottoirs ont été supprimés et remplacés par du sable...

Depuis 1999, plusieurs actions ont été plus nettement affirmées et d'autres mises en place, parmi lesquelles :

- ▶ la **certification PEFC** pour toutes les forêts bisontines,
- ▶ une **gestion différenciée** de fait des espaces dans leur diversité et selon leurs spécificités ou exigences pour leur pérennité,
- ▶ la **protection biologique intégrée** avec l'intensification de l'emploi de méthodes alternatives au désherbage chimique, l'abandon des insecticides dès 1999, une orientation confortant les actions menées depuis 1980, mise en place sans apport d'organismes auxiliaires ; en effet les observations faites ont montré que la diversité des espèces était réelle, grâce aux actions déjà menées de longue date et grâce aussi à la configuration naturelle de Besançon où la nature s'invite jusqu'au cœur même du centre ville,
- ▶ une **prise en compte globale des écosystèmes** qui passe par la recherche des conditions les plus favorables pour le meilleur développement des végétaux et pour attirer et maintenir la faune « utile », auxiliaire, avec la diversification des espèces plantées, des floraisons échelonnées, des abris...
- ▶ des opérations de **préservation ou restauration de milieux naturels menacés** et **d'aménagements adaptés**,
- ▶ la connaissance, l'inventaire et la **lutte contre les plantes invasives**,
- ▶ des actions de **sensibilisation, d'implication des jardiniers**, acteurs majeurs dans leur secteur d'intervention,
- ▶ des **actions de sensibilisation, d'information de la population**, avec le programme d'animations « **Nature et Culture** », pour de **meilleures pratiques dans les jardins**, en incitant par exemple de nouveaux habitants à planter des haies d'arbustes variés,
- ▶ des **actions en faveur des scolaires et du grand public avec la Petite Ecole dans la Forêt.**

Contacts Ville de Besançon

Direction des Espaces Verts

Michèle MOUNEYRAC ☎ 03 81 41 53 06
michele.mouneyrac@besancon.fr

Contact Presse

Catherine ADAM ☎ 03 81 61 50 88
catherine.adam@besancon.fr



Blagnac, Ville Vitalité

Etablie en bordure de Garonne, Blagnac propose **38% de son territoire communal en espaces verts.**



Imposante ripisylve, vaste secteur maraîcher, zone préservée de nidification des migrateurs inscrite au WWF, bassins de rétention d'eau en secteur industriel qui ont attiré les migrateurs : Blagnac est loin de l'image que peut conférer la présence d'un aéroport international et d'une plateforme aéronautique et industrielle de premier plan européen !



Ce goût pour le « vert » s'est aussi traduit par l'existence **d'imposants parcs urbains** répartis dans les quartiers : Ramiers, 9 ha, Ritouret, 14 ha, Grand Noble, 5 ha.

En 1999, la municipalité a décidé de prouver que **développement économique et urbain se conjugue sans complexe avec préservation de l'environnement**, que l'essor bien maîtrisé est l'allié naturel de la qualité de vie et d'un cadre de vie respectueux.

Ainsi, **AéroConstellation**, sur près de 300ha, abrite l'usine d'assemblage de l'A380, le hall de maintenance d'Air France Industries relocalisé ou encore le prestataire d'énergie Elyo.

Cette ZAC s'est réalisée avec la mise en oeuvre de la **norme environnementale Iso 14001**. La gestion de l'eau sur ce site high tech a été un enjeu majeur qui s'est traduit par le creusement d'énormes waterways, aujourd'hui colonisés à l'année par des espèces qui avaient parfois tout simplement disparu du midi toulousain.

Après ce site industriel phare, la ville a engagé la réalisation d'un nouveau quartier, **le premier écoquartier de Midi-Pyrénées** : vaste de 200ha, planté de 7000 arbres nouveaux, proposant 70 ha de verdure et de parcs !



En juillet 2006, la Ville de Lille s'associe au programme national "L'abeille sentinelle de l'environnement" initié par l'Union Nationale d'Apiculture Française avec l'installation de six ruches sur le territoire lillois : trois sur le toit de l'Opéra et trois autres au sein des carrés botaniques du jardin des Plantes. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du plan d'actions Biodiversité lancé par la Municipalité en mai 2006.

L'abeille à Lille : une dynamique retrouvée !

La présence de ruches à Lille n'est pas nouvelle. Dans les années 60, un rucher école était installé au jardin d'arboriculture fruitière. On compte aujourd'hui 30 ruches dans les jardins publics lillois : jardins communautaires, réserve naturelle du Vieux Lille, jardin d'arboriculture, ferme pédagogique Marcel Dhénin, jardin des Plantes... Ces ruches sont gérées par les associations lilloises et par les apiculteurs du Syndicat d'Apiculture de la Région Lilloise, dont le président, Didier DEMARCQ, dispense aujourd'hui des cours au rucher école de Villeneuve d'Ascq.

Le plan d'action Biodiversité

En 2006, la Ville de Lille met en place un plan d'actions pour agir en faveur de la biodiversité en milieu urbain. Ce document directeur reprend des actions phares déjà menées par la ville ou par les associations lilloises, telle que l'opération « Verdissons les murs » et la gestion différenciée des jardins. Ces actions sont enrichies par de nouvelles initiatives. L'UNAF et le projet "L'abeille, sentinelle de l'environnement" fait partie de ces nouveaux projets.

Ce programme renforce et légitime notamment la mise en place de la gestion différenciée à Lille. Axe fort du plan d'actions Biodiversité, cette nouvelle gestion des jardins, plus respectueuses de l'environnement, fait en sorte d'apporter le confort nécessaire au développement de la faune lilloise en améliorant la qualité et la quantité des plantations, en diversifiant la palette végétale du fleurissement et en limitant l'utilisation des pesticides. La présence d'abeille traduit la bonne santé écologique de la ville.

L'abeille et l'éducation à l'environnement

En septembre, la programmation "*A la découverte des abeilles lilloises*" proposée dans le cadre du dispositif Naturalille* a permis de poursuivre le travail de réflexion et de sensibilisation sur la place des insectes pollinisateurs auprès du grand public et de faire découvrir les ruches lilloises. Au programme: récoltes et dégustation de miel, sorties nature, conférences, expositions et découverte du rucher de la ferme pédagogique...

Les programmes d'éducation à l'environnement se poursuivent au travers de nombreux acteurs associatifs et municipaux. La ferme pédagogique Marcel Dhénin accueille depuis 25 ans les écoles de la ville qui souhaitent découvrir le rucher de la ferme et mieux comprendre le rôle écologique des insectes pollinisateurs. Enfin, un travail a été initié auprès des écoles primaires au travers d'un concours de dessin pour les étiquettes des pots de miel.

**Le dispositif Naturalille est un dispositif partenarial impulsé par la Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité et co-animé par la Ville de Lille et qui vise à valoriser et à accompagner les actions citoyennes pour l'environnement en ville.*

Pour plus d'informations sur l'opération lilloise: Charlotte FOUBERT, Direction Parcs et Jardins
1, rue d'Armentières - 59 000 Lille - tel. 03.28.36.13.50

www.mairie-lille.fr

La Ville de Martigues s'associe à la démarche « L'abeille, sentinelle de l'environnement »

« Martigues s'inscrit pleinement dans le projet « L'abeille, sentinelle de l'environnement » car elle possède une culture de la préservation de ses espaces naturels inégalée. Pavillon Bleu d'Europe, 4^{ème} Fleur, Grand Prix National de l'Environnement : professionnels et habitants, reconnaissent cette culture qui s'est traduite par la création, dès l'année 1961, d'un service des Espaces Verts et Forestiers.

Soucieuse de préserver son environnement, notre Ville a adopté un Plan Local d'Urbanisme qui donne toute leurs valeurs aux 3 000 hectares d'espaces forestiers et aux milliers de mètres carrés d'espaces verts et fleuris qui ornent son centre-ville et ses quartiers.

A Martigues, la maîtrise de l'environnement n'est pas une expression usurpée, mais un souci constant de la Municipalité et des habitants.

C'est à ce titre que l'opération « L'abeille, sentinelle de l'environnement » prend tout son sens.

Paul LOMBARD,
Maire de Martigues

Pour en savoir plus :

www.martigues.fr
Tel. 04 42 44 34 22

La nature en ville à Nantes

Synthèse des actions conduites aujourd'hui par la ville et/ou en partenariat

Nantes peut se prévaloir de chiffres intéressants : 1 000 hectares d'espaces verts soit 37m² par habitant, 1 000 sites différents et aussi variés que des parcs, jardins, espaces potagers et naturels, 100 000 arbres dans la ville dont 20 000 arbres d'alignement issus de 170 essences différentes, 46 km de promenades au fil de l'eau.

Cependant, la croissance démographique de la ville exerce une pression sur ces espaces et sur les espèces végétales et animales qu'ils abritent. C'est la qualité de vie à la nantaise et son environnement qui sont en jeu.

Pour conserver ses atouts, la Ville met en place un plan vert. Il s'agit notamment de faire en sorte qu'en 2010, lorsque Nantes comptera environ 25 000 habitants de plus qu'aujourd'hui, le ratio de 37m² / habitant soit maintenu. L'une des traductions concrètes à l'échelle des quartiers sera que chaque habitation nantaise devra se situer à moins de 500m d'un square vert.

La Ville s'est fixée un certain nombre d'objectifs que l'on peut résumer comme suit.

→ Afin de **protéger la biodiversité**, la Ville prévoit

- de préserver la nature par le suivi d'expertises scientifiques comme par exemple cela a été fait avec les études du Jardin Botanique sur l'angélique des estuaires et son plan de conservation réalisé avec le Conservatoire botanique de Brest ;
- d'identifier et de valoriser la richesse floristique et faunistique ; c'est l'objet du cahier des habitats nantais qui offre un inventaire et un cahier des charges pour la gestion des zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique, notamment celles classées en zone Natura 2000 (Petite Amazonie et Prairie de Mauves) ;
- de développer la diversification végétale au moyen de collections originales.

→ Le **volet paysager** du plan vert consiste, en particulier dans le cadre du Plan local d'urbanisme à

- protéger les arbres remarquables à caractère historique, en particulier en les intégrant comme espaces boisés classés (345 hectares) ;
- réaliser une charte paysagère dont le premier volet sera la charte de l'arbre qui sera lancée en 2007 ;
- préserver l'historique des quartiers et son petit patrimoine, par la réalisation d'un inventaire.

→ **L'entretien et la préservation des espaces verts** passe par

- une pratique de la protection biologique intégrée qui vise à limiter l'utilisation des produits phytosanitaires ; l'élaboration d'un code de bonne conduite sur le désherbage chimique est ainsi en cours ;
- la réalisation de parcs potagers, par ailleurs source de mixité sociale et culturelle ;
- le développement des solutions alternatives d'économie d'eau par des techniques innovantes de récupération et de moindre consommation ;
- la réalisation d'économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables (déchets verts, chaudière bois).

→ Pour **les plans d'eau, les rivières et les milieux aquatiques**, il est prévu

- d'assainir et de réhabiliter les plans d'eau de la ville en partenariat avec Nantes Métropole dans le cadre du programme Neptune ;
- de reconquérir la qualité de l'eau de l'Erdre, également en collaboration avec Nantes Métropole ;
- d'inventorier et de protéger les espèces animales et végétales, notamment aquatiques.

... / ...

→ En matière **d'offre en espaces et cheminements verts**, il s'agit de

- poursuivre la création de jardins et parcs à travers toute la ville de manière à ce que chaque Nantais ait un square à 500 m de chez lui doté d'équipements de loisir (jeux pour enfants, mobilier) ;
- créer des promenades à la carte par quartier en mettant en réseau les espaces verts et les équipements publics ;
- de créer de nouvelles liaisons et continuités piétonnières, notamment dans le cadre du Plan local d'urbanisme, adopté début 2007 à l'échelle de la Métropole.

→ Pour **informer, sensibiliser et contribuer à la cohésion sociale**

- les jardins familiaux et parcs potagers se développent pour répondre autant que possible aux demandes grandissantes d'années en années ;
- des animations et actions d'éducation à l'environnement sont proposées dans les parcs potagers (jardinage biologique, compostage,...) ;
- les services espaces verts et de l'environnement (SEVE) et éducation de la ville mènent des actions d'éveil à l'environnement dans les écoles (8 000 scolaires concernés) ;
- un site internet dédié permet de partager les connaissances et pratiques développées par le SEVE (www.jardins.nantes.fr).

www.nantes.fr

les entreprises partenaires



CHATEAU DE VERSAILLES

Le château de Versailles en marche vers le développement durable

L'Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles est lui aussi confronté aux grands enjeux environnementaux de ce début du XXI^e siècle, mis en exergue lors de la tenue du Grenelle de l'environnement fin 2007. Des objectifs doivent être déterminés rapidement ainsi que les mesures contraignantes correspondantes.

Le château et les jardins de Versailles, comptant parmi les plus illustres monuments du patrimoine mondial, ne permettent pas l'application de recettes « simples » en matière de développement durable. On ne doit cependant pas s'interdire de participer avec énergie à cette démarche.

Des actions multiples, relevant soit d'investissements lourds ou au contraire de la mise en œuvre de simples règles de conduite, ont été lancées par l'établissement afin de relever ces défis.

Concernant les problématiques énergétiques, les recettes traditionnelles comme l'utilisation d'isolations thermiques sont difficilement applicables au château.

En revanche, dans le cadre du schéma directeur pour le « Grand Versailles » sont programmés des travaux qui permettront de mieux maîtriser la consommation, en recyclant l'air utilisé pour le chauffage par exemple. A plus court terme, des dispositifs de régulation ou de gestion technique centralisée plus performants seront mis en œuvre, permettant ainsi de contrôler à distance les consommations d'éclairage.

L'amélioration de la gestion de l'eau est depuis longtemps une priorité pour l'établissement. Par exemple, l'eau de pluie est récupérée dans les jardins de Trianon, pour être ensuite utilisée au nettoyage des machines agricoles. Un dispositif identique sera mis en place d'ici deux ans au niveau du château. Ces eaux recueillies rejoindront directement les bassins qui alimentent les fontaines, plutôt que de rejoindre les égouts.

Le projet le plus ambitieux auquel participe l'établissement concerne les eaux de pluie irriguant les plateaux de Saclay ou de Rambouillet qui pourront, après un passage par le Grand Canal, rejoindre le ru de Gally puis l'océan au lieu de surcharger les égouts et les stations d'épuration. L'idée est de « rapprocher l'eau propre de la mer ».

Une autre démarche est déjà en place : aux gros engins à moteur qui « faucardent » les algues du Grand Canal se substituent des carpes.

La gestion des déchets fera également partie des objectifs de Versailles à court terme, qu'il s'agisse de ceux produits par les occupants ou de ceux issus de la gestion du parc. Tri sélectif (papier, verre..), récupération des déchets végétaux, utilisation du bois produit par nos sous-bois dans des chaudières sont des actions à développer.

La gestion écologique des parcs et jardins de Versailles est déjà entrée dans les mœurs mais des progrès restent à effectuer : arrosage, maîtrise des produits chimiques, gestion différenciée qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins...

La politique d'achat de l'établissement doit enfin être repensée à l'aune de ces critères de développement durable : consommation énergétique du parc de véhicules, bilan carbone des produits achetés, impression des documents ...

Contacts presse :

Hélène Dalifard, Aurélie Gevrey

Violaine Solari

01 30 83 77 01/ 77 03/ 77 14

presse@chateauversailles.fr

www.chateauversailles.fr

L'ORÉAL PARIS

L'Oréal Paris partenaire de la protection des abeilles

La gestion de la Biodiversité est un enjeu fort de développement durable pour le groupe L'Oréal, qui s'est engagé à développer l'utilisation de matières premières dans le respect des principes de conservation et de valorisation responsables de la Biodiversité.

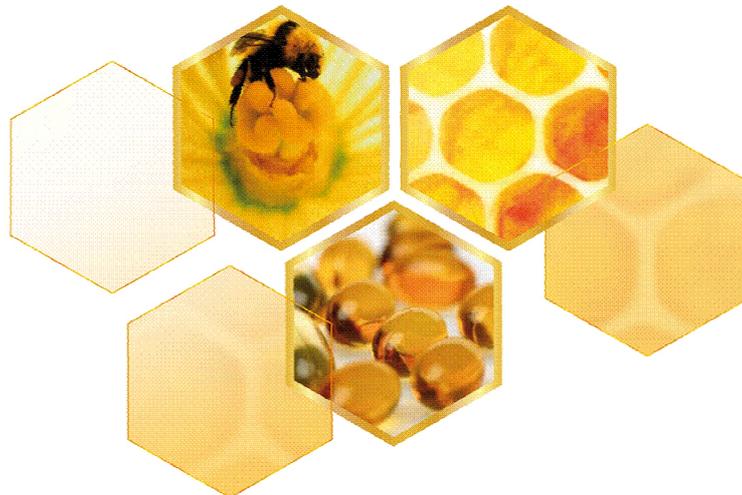
L'Oréal est fermement engagé dans une démarche *éco-responsable*, qui s'attache à caractériser les impacts de ses activités sur la biodiversité. Cette prise en compte intervient à tous les stades du processus de recherche et à toutes les étapes de la vie des matières premières, depuis le dialogue avec les fournisseurs jusqu'à la fin de vie des produits finis.

Sa démarche d'*éco-conception* des matières premières et des produits (c'est-à-dire respectant l'environnement et la biodiversité) répond à deux objectifs : 1/ minimiser l'impact en amont, en faisant un usage raisonné et durable des espèces végétales valorisées dans les produits sans perturber leurs écosystèmes d'origine, 2/ minimiser l'impact en aval, en préservant l'équilibre écologique des écosystèmes.

La protection des abeilles s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique de la biodiversité de L'Oréal Paris car les abeilles sont des garantes de la biodiversité : 80% des espèces végétales ont besoin des abeilles pour se reproduire et selon l'INRA, 35% de la quantité de notre alimentation dépend de la pollinisation par les abeilles. Or leur avenir est en danger.

Face à cette menace, L'Oréal Paris s'engage, partout en Europe, dans des actions de partenariat contribuant à la protection des abeilles et de la continuité du règne végétal.

En France, à compter de 2008, L'Oréal Paris est heureux de parrainer le programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement » avec l'installation d'un rucher (six ruches au pied de la Tour Marlborough) situé au Hameau de la Reine au Château de Versailles. Ce partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française et le Château de Versailles revêt une importance toute particulière pour L'Oréal Paris engagé dans une approche bienfaisante et responsable de la beauté.





Depuis sa création il y 10 ans botanic agit pour la protection de la nature. Cette volonté s'est traduite par des choix et des actions en faveur de l'environnement.

En 2007 botanic renforce son engagement avec deux événements majeurs à partir du mois de mars:

- **Le retrait de la vente libre-service de tous les engrais et traitements chimiques de synthèse.**
- **La mise en place du point conseil éco-jardinier dans chaque jardinerie botanic. Le point conseil est animé par des jardiniers professionnels botanic formés au jardinage écologique.**

Un guide de jardinage éco-jardinier est édité depuis deux ans pour faciliter l'accès des jardiniers à la pratique du jardin écologique et d'en connaître les gestes et les produits essentiels.

Cela étant basé sur une attitude préventive et sur le principe de travailler avec la nature et non contre elle.

Car les pesticides sont partout, et leurs molécules s'attaquent directement à la vie des humains et de tous les êtres vivants, **c'est pourquoi botanic a décidé de soutenir financièrement l'opération ABEILLES SENTINELLES.**

Botanic souhaite ainsi sensibiliser les amateurs de jardin à l'importance des écosystèmes.

Des ateliers pédagogiques gratuits sont mis en place dans les magasins pour sensibiliser les adultes et les enfants sur l'importance de la biodiversité dans les jardins.

Les animateurs parlent ainsi des saisons de plantations, du compostage, des insectes, de leur rôle dans un jardin naturel.

L'information du grand public sur le rôle des insectes pollinisateurs s'inscrit parfaitement dans la démarche de botanic. La préservation des essaims d'abeilles est essentielle pour la pollinisation de 80% de notre flore.

En rapprochant les colonies d'abeilles du grand public, en animant des conférences autour des abeilles, en parlant non seulement de leur production mais aussi de leur rôle direct sur notre environnement, les 6 magasins botanic d'Alsace seront ainsi acteurs pour la reconquête naturelle des insectes pollinisateurs.

Car créer des vocations pour les apiculteurs de demain, retrouver la proximité de l'homme avec la nature, sont les objectifs de cette installation de ruches dans les magasins Botanic, en parfaite harmonie avec le projet ABEILLE SENTINELLE.

Ce projet est accompagné par des apiculteurs locaux qui mettront leurs compétences techniques et leur expérience pédagogique au service du grand public.

Adresses des installations

BOTANIC MULHOUSE	- ZAC de la Mer Rouge 65 rue du Frioul - 68200 MULHOUSE DORNACH - Tel 03.89.33.16.20
BOTANIC OBERNAI	- Rue du Commerce ZA Economiques Sud - 67210 OBERNAI - Tel 03.88.49.44.40
BOTANIC FEGERSEHEIM	- Rue de l'Artisanat - 67640 Fegersheim - Tel 03.88.64.89.00
BOTANIC STRASBOURG	- 1, route d'Oberhausbergen - 67200 STRASBOURG - Tel 03.88.10.86.20
BOTANIC HAGUENAU	- Route du Rhin - 67500 HAGUENAU - Tel 03.88.73.48.02
BOTANIC METZ/SEMECOURT	- ZAC Euromoselle "La Mâche" Rue de Fèves - 57280 Fèves - Tel 03.87.51.25.12
BOTANIC SCHWEIGHOUSE	- Rue de la gare ZA du Ried - 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER - Tel 03.88.72.76.64

www.botanic.com

botanic

Pour la durabilité de l'espace urbain

Maître d'ouvrage de projets urbains, le groupe Brémond s'engage dans une approche environnementale de l'urbanisme et propose des solutions de maintien de la biodiversité dans ses projets d'aménagement. Pour renforcer sa démarche, le groupe signe la charte de l'UNAF et installe un rucher sur l'île de Nantes.

Un partenaire des territoires

En tant qu'acteur de l'espace urbain, avec un engagement fort auprès des décideurs locaux et des résidents des territoires sur lesquels il intervient, le groupe Brémond s'attache à réaliser des opérations où l'univers sensible participe à l'identité et à l'esprit des lieux.

En réhabilitant l'immeuble Insula, situé sur l'ancien site industriel Alstom, au cœur de l'île de Nantes, l'enjeu du groupe Brémond a été de réussir l'intégration de l'opération dans le projet urbain nantais et surtout de redonner vie au quartier.

Le groupe a ainsi mis en place et gère, à travers sa filiale apertura, la brasserie Insula Café, au rez-de-chaussée de l'immeuble. Il est également partenaire officiel des Machines de l'île, dont les « sculptures urbaines » animent ce territoire en pleine mutation.

Six ruches sur l'île de Nantes

Dans le cadre du développement de cet espace urbain, le groupe Brémond installera donc 6 ruches sur l'île de Nantes le 22 mai prochain. L'immeuble Insula en accueillera trois dans l'Espace Brémond (terrasse du 7ème étage). Une ruche sera installée dans Les Nefs Dubigeon, site des anciens chantiers navals où se situent les Machines de l'île tandis que les deux dernières seront situées sur le toit du blockhaus DY.10, boulevard Léon Bureau, occupé par l'association du même nom qui regroupe des structures et entreprises s'inscrivant dans le domaine de la création artistique.

Ce partenariat, mis en place avec un acteur culturel public et une structure de création artistique, représente un nouvel engagement du groupe et un acte partagé avec d'autres acteurs de ce territoire. Il marque également sa volonté de mener des actions durables.

L'Economie Durable : pour la durabilité de l'espace urbain

Tenir compte des conditions de travail des collaborateurs, associer les compétences et les points de vue, analyser les grands territoires et leurs besoins, limiter l'impact environnemental de ses interventions, intégrer aux projets une dimension humaine et partager la ville avec tous ses acteurs : à travers son approche globale du métier de maître d'ouvrage et de ses projets, le groupe Brémond se positionne comme un partenaire responsable et engagé pour un urbanisme humain et pérenne.

Si le développement durable a toujours été au cœur du fonctionnement de l'entreprise, l'année 2008 a marqué un tournant pour le groupe avec la création d'une direction du développement durable.

Son enjeu est de construire une politique globale qui intègre toutes les dimensions de la durabilité de l'espace urbain, l'écologie, l'énergie, la mixité sociale, la qualité des constructions, l'intégration dans les territoires et les paysages, etc.

Le groupe est d'ailleurs déjà engagé dans la préservation de l'environnement par le développement d'une activité d'élevage, sur le site de son siège social à Vigneux-de-Bretagne (44), qui a pour vocation la protection du patrimoine agricole et la sauvegarde de races domestiques locales comme la vache de race Nantaise et les moutons Landes de Bretagne.

C'est dans cette perspective que le groupe soutient la démarche de l'UNAF et signe la charte « Abeille, sentinelle de l'environnement ».

Aménager et construire dans le respect des territoires

Partenaire des collectivités et des différents acteurs locaux, le groupe Brémond est très impliqué dans l'aménagement des territoires sur lesquels son activité s'exerce.

Ses urbanistes, paysagistes, architectes, démographes, cartographes et son sociologue étudient les territoires pour en **évaluer et anticiper les besoins**.

Les **solutions adaptées aux enjeux des collectivités** et des populations peuvent ensuite être réalisées par ses équipes opérationnelles qui assurent l'aménagement et la mise en œuvre des projets.

Nous ne changeons pas la ville, nous accompagnons les transformations nécessaires au bien-être de ceux qui l'habitent.

Contact

Maud BORÉ
Tél. 02 40 57 33 66

m.bore@groupe-bremond.com



L'imprimeur, les abeilles et la survie

Ce n'est pas le moindre des paradoxes de notre époque, mais c'est dans les villes et dans les zones industrielles que les abeilles vivent le mieux ! La raison en est simple. Dans ces périmètres, elles ne sont pas confrontées aux risques liés aux pesticides et autres insecticides que l'agriculture intensive utilise.

Si dans « pesticide » il y a bien le mot « peste », dans l'insecticide « Cruiser » il y a des produits neurotoxiques qui menacent les abeilles et tous les insectes pollinisateurs. Ce produit, que le ministère de l'Agriculture vient d'autoriser le 8 janvier 2008, pourra être utilisé, en particulier dans les champs de maïs...

Pourtant, il possède les mêmes matières actives que ses prédécesseurs, le « Gaucho » et le « Régent », qui ont été retirés du marché en 2004. Avec l'arrivée du « Cruiser », les abeilles sont en grand danger de destruction, comme ce fut déjà le cas en Italie, au printemps 2007, et qui s'est traduit par une disparition des abeilles.

L'UNAF (Union nationale de l'apiculture française) mène des campagnes d'information et de sensibilisation afin de préserver les essaims. La revue mensuelle de l'UNAF est imprimée chez Bordessoules depuis 40 ans, et nul n'en ignore son contenu...

L'imprimerie Bordessoules

Cette entreprise, installée depuis 1946 à Saint-Jean-d'Angély, s'est préoccupée depuis plusieurs années de l'impact de ses activités sur l'environnement. Elle est signataire, depuis 5 ans, de la charte « Imprim'Vert ». Tous les produits émanant de son activité (papiers, solvants, encres végétales) sont recyclés pour arriver au point de ne produire aucun déchet.

L'actuel directeur, Alain Duval, a été nommé en juillet 2006, après Jean-Louis Bordessoules, à la tête de cette société. Il a été intéressé par l'idée de favoriser un passage de témoin en assurant la formation de Denis Bordessoules, jeune P-DG et futur dirigeant.

« Avec une expérience de 40 années dans l'imprimerie, en France et en Suisse, ainsi que chez l'éditeur Hazan, cette passation transgénérationnelle de pratiques professionnelles et de connaissances est une expérience passionnante et, aujourd'hui à bien des égards, exemplaire », déclare Alain Duval. Il partage également les valeurs de protection de l'environnement de cette entreprise.

Des ruches chez Bordessoules

Alain Duval et son équipe lancent avec l'UNAF une opération exemplaire et unique dans notre région afin d'alerter l'opinion publique sur le rôle essentiel des abeilles dans la vie des hommes. S'il n'y a plus de pollinisation, la vie sur terre devient impossible.

Deux ruches seront installées le 23 mai 2008, dans l'imprimerie par un apiculteur de Matha, Michel Cazavant. Elles seront situées en hauteur de façon à ce que les abeilles y accèdent facilement sans gêner ni le personnel, ni le voisinage.

L'apiculteur s'occupera ensuite de ces ruches, et le miel « Bordessoules », s'il peut être donné ici ou là, sera le témoignage de la démarche écologique de cette imprimerie.

Ce sera sans doute aussi une première qui devrait être suivie d'autres installations en milieu industriel, mais aussi en milieu urbain.



Contact : Alain Duval • impressions@bordessoules.com
Impressions J.-M. Bordessoules • BP 42 • 42, avenue de Rochefort
17413 St-Jean-d'Angély cedex • Tél. 05 46 59 01 32 • Fax : 05 46 32 54 45





BRAS

Laguiolle . France

Michel Bras

Restaurateur à Laguiolle en Aveyron

*"Sur leur petit avion
à l'hélice de soleil
des myriades d'abeilles
traversent notre maison
qui sent bon le vent, le ciel
comme un grand gâteau de miel "*
Maurice CAREME

*A l'image de cette maison,
la nôtre vit en parfaite harmonie avec la nature
qui nous éveille à ses sens du Beau et du Bon.*

*Nous aimons partager ces "petits bonheurs" :
hummer le parfum des fleurs, écouter grisoller les
alouettes,
observer la danse virevoltante des abeilles... la Vie.*

*Pour cette raison, « l'abeille, Sentinelle de
l'environnement »,
mérite l'engagement que nous portons à sa cause.*

La famille BRAS



CHATEAU LAROSE TRINTAUDON OSER LA RAISON

En 2004, le Château Larose Trintaudon s'est vu attribuer la double certification ISO 9001 et ISO 14001 pour l'ensemble de ses activités. Cette reconnaissance, une première en France pour un vignoble, venait saluer l'engagement de la société sur la voie du développement durable. Dès lors, notre politique n'a cessé d'évoluer en ce sens avec, par exemple, la qualification du domaine en « Agriculture Raisonnée » (2006) et la signature du Global Compact (« Pacte Mondial des Entreprises »)

Aujourd'hui, nous envisageons cette démarche de développement durable comme un engagement à toujours faire mieux, dans tous les domaines.

Faire mieux pour pérenniser la vie de l'entreprise

- Assurer la sécurité alimentaire à nos clients et consommateurs
- Développer la traçabilité de nos produits
- Garantir une qualité produit et service irréprochable
- Développer le partenariat avec nos fournisseurs
- Informer en continu



Faire mieux pour une collaboration viable dans l'entreprise

- Améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs
- Lutter contre les discriminations
- Favoriser les parcours individuels de formation
- Encourager l'insertion professionnelle
- Ouvrir la parité dans tous les métiers



Faire mieux pour limiter les impacts de l'entreprise sur son environnement

- Améliorer la gestion et le traitement de l'eau
- Valoriser nos déchets
- Gérer et préserver les espaces naturels
- Limiter les applications phytosanitaires



Avec la volonté de toujours se perfectionner, le Château Larose Trintaudon a choisi de s'engager en faveur de l'UNAF et de son programme pour la survie des abeilles et la sauvegarde de la biodiversité. En effet, l'abeille est essentielle dans le maintien de l'équilibre des écosystèmes naturels. C'est pourquoi nous nous apprêtons à signer la charte du projet « Abeille, sentinelle de l'environnement » et à accueillir six ruches sur le domaine. L'analyse du miel produit permettra de nous renseigner sur la santé de notre environnement, et sur ses évolutions. Il nous sera alors possible de mesurer plus précisément l'impact de notre activité et de poursuivre sur la voie de l'amélioration continue.



CONTACT PRESSE : Brice AMOUREUX, Secrétaire Général – 05 56 59 41 72

OSER LA RAISON

Le Domaine National de Saint-Germain-en-Laye



Le château de Saint-Germain-en-Laye est une ancienne résidence des rois de France, aujourd'hui consacré au musée des Antiquités Nationales.

Le château actuel fut construit sous François Ier par Pierre de Chambiges, à partir de 1539. Agrandi à plusieurs reprises par ses successeurs, il fut résidence royale jusqu'en 1682, date à laquelle Louis XIV le quitta définitivement pour Versailles.

Quelques dates des grandes réalisations et aménagements paysagers du Domaine national de Saint-Germain-en-Laye : en 1663, réalisé par Le Nôtre, le Parc régulier et en 1669 la Grande terrasse dominant la vallée de la Seine, réalisé par Le Nôtre. Puis en 1845, le Jardin irrégulier (paysager) réalisé par Loaisel de Tréogat.

La préservation de l'environnement, un engagement essentiel

L'équipe des jardiniers du Domaine National de Saint Germain-en-Laye a toujours été très concernée par son environnement. Enclavé entre la ville et les 4000 ha de la forêt, le parc est à l'interface entre l'urbanité et le sauvage.

Après le bannissement des pesticides du parc, la valorisation de la totalité des déchets verts, le classement du jardin paysager en « site refuge » par la Ligue Protectrice des Oiseaux, la protection et la ré-introduction de végétaux en voies de disparition, le Domaine national de Saint-Germain-en-Laye a choisi de voler au secours des abeilles, auxiliaires de vie des magnifiques jardins aménagés, en accueillant un Rucher « Abeille, sentinelle de l'environnement ».

Protéger des espèces en voie de disparition

La préservation de la biodiversité est l'essence même de la politique menée par les Jardiniers du Domaine, C'est pourquoi des chênes mais aussi des cormiers (*Sorbus domestica*) considérés en voie de disparition dans certaine région d'Europe ont été replantés dans l'enceinte du parc en reconstituant à leurs pieds un sol forestier qui permettra comme en forêt de les nourrir sans agressions chimique ou mécanique.

Lors des manifestations de « Rendez-vous aux Jardins » de multiples actions pédagogiques sont ainsi proposées au public autour de l'environnement, de la biodiversité et des insectes pollinisateurs.

Pour en savoir plus : www.jardiniers-du-patrimoine.com



QUAND MARIE CLAIRE IDÉES FAIT SON MIEL

Titre leader des Loisirs Créatifs avec plus de 323 000 exemplaires à chaque parution, Marie Claire Idées s'est toujours attaché à de belles et nobles causes au bénéfice des enfants.

Cette année, c'est le programme de l'UNAF «Abeille, sentinelle de l'environnement» qui a retenu son attention.

Les abeilles protégeant notre environnement végétal par leur action unique de pollinisation, elles protègent notre avenir, et celui de nos enfants. C'est donc tout naturellement que la rédaction du titre a décidé de soutenir la création de ruches en se portant acquéreur-protecteur de deux d'entre elles. Et en sollicitant l'enthousiasme de ses lectrices dans un nouveau défi créatif.



photo : Gilles de Chabareix



photo : Gilles de Chabareix

Le thème, « dans mon jardin il y a... », sera l'occasion d'un inventaire poétique : rouges-gorges, légumes, fleurs, papillons, abeilles, nichoirs, outils... traité à travers broderies, patchwork, teinture, bricolage, collages ...

Toutes les techniques sont admises, et les quelques milliers de créations reçues seront toutes exposées et vendues au profit d'«Abeille, sentinelle de l'environnement» lors du prochain salon Marie Claire Idées, les 14, 15 et 16 novembre, à la Grande Halle de la Villette (toutes infos à mciredac@gmc.tm.fr, ou sur mci.blogs.marieclaireidees.com).

À Marie Claire Idées, toutes les idées sont prétexte au bonheur, et les fleurs comme les abeilles cultivent l'art d'aimer la vie.

La rédaction



- m|i|c|r|o|p|o|l|i|s - la Cité des insectes

Micropolis, la Cité des insectes est l'un des sites incontournables de l'Aveyron. Ce centre de découverte des insectes et de la nature, unique en Europe, a ouvert ses portes en juin 2000 et accueille chaque année de nombreux visiteurs.

Depuis son ouverture, la cité a évolué au gré de la demande en tenant compte de critères fondamentaux : la rigueur scientifique, l'originalité scénographique, l'interactivité, la nature de l'environnement et l'image de marque résolument positionnée dans un réseau de sites de découverte scientifique national.

Situé à 15 minutes du viaduc de Millau, Micropolis doit son succès à un équilibre subtil entre le ludique, la poésie, l'imaginaire et les sciences. Sur 2.400m², 15 espaces d'exposition plongent les visiteurs dans l'univers fascinant de l'infiniment petit, à travers une scénographie spectaculaire et la présentation d'insectes vivants. Les abeilles y ont, bien évidemment, leur place : une ruche vitrée située au coeur de l'espace « Insectes sociaux » permet aux visiteurs de découvrir le fonctionnement d'une communauté.

En s'associant à l'opération « L'Abeille, sentinelle de l'environnement », la cité des insectes concrétise son soutien pour la préservation de la biodiversité et renforce la sensibilisation du grand public.

Voilà plusieurs années déjà que Micropolis est engagé dans différentes actions, tant au sein de la communauté scientifique qu'à l'égard du grand public :

- en créant, en 2005, une station d'expérimentation sur la biodiversité qui accueille des universitaires, des étudiants et des enseignants-chercheurs pour des stages de spécialité
- par l'organisation d'un colloque international « Insectes et biodiversité, défis et challenges » en octobre 2008, avec le soutien du Conseil Général de l'Aveyron, qui a rassemblé la communauté scientifique et le grand public.

L'ouverture, en avril 2008, d'un espace d'exposition dédié à « L'éveil à la biodiversité » s'inscrit dans le prolongement de ces actions. Cette nouvelle salle invite le grand public à décrypter toutes les clés de cet enjeu majeur : de la forêt tropicale jusqu'aux avancées des déserts, de la fonte de la banquise aux conséquences de la déforestation en milieu tempéré, ces premiers pas sont une sensibilisation à la biodiversité et à l'impact de l'homme sur la faune et la flore.

En s'associant, cette année, à l'opération « L'Abeille, sentinelle de l'environnement », la cité des insectes souhaite renforcer la sensibilisation du grand public et donner de l'information sur le rôle des insectes pollinisateurs. De nouveaux ateliers pédagogiques à destination du grand public viennent compléter la démarche : la vie de la ruche, l'histoire du miel, le travail de l'apiculteur, les techniques de récolte et les produits de la ruche.

L'organisation d'un événementiel « ça bourdonne à Micropolis ! », le 15 juin 08, avec la collaboration du Syndicat Départemental Apicole *L'abeille du Rouergue*, réunissant apiculteurs, scientifiques, artistes et grand public autour d'animations, de conférences et d'ateliers sur les abeilles confirme notre engagement dans cette voie et notre volonté d'y associer le plus grand nombre.

Micropolis, la cité des insectes

Infos pratiques : Ouvert du 9 février au 11 novembre 2008 – Accès par l'A75, sortie 44-1

Renseignements : Micropolis 12780 St Léons – tel. 05 65 58 50 50 – fax 05 65 58 50 58

e-mail : contact@micropolis.biz - site Internet : www.micropolis.biz

« Abeille, sentinelle de l'environnement »

Interviews des Partenaires 2008
parus dans le magazine Abeilles & Fleurs



Le groupe de suivi en séance de formation autour du rucher de la Région Ile-de-France.

La Région Ile-de-France a signé la Charte « Abeille, sentinelle de l'environnement »

La Région Ile-de-France a signé la Charte « Abeille, sentinelle de l'environnement » et installé 8 ruches dans les espaces de l'Hôtel de Région, au cœur de Paris, le 18 mars 2008. La récolte est effectuée au printemps, en présence de tous les services de la Région dont le service environnement et développement durable avec qui l'UNAF a préparé ce partenariat de la Région très engagée dans le soutien de la filière apicole en Ile-de-France.



De gauche à droite : Jean Lucabe, président du GAB (groupement apicole en Seine et Marne, apiculteur retraité des ruches du Conseil régional d'Ile-de-France) - Michel Nepposalle, vice-président Environnement Développement durable Erg Région du Conseil régional d'Ile-de-France - Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Ile-de-France - Félix Gil, apiculteur, président du GAB, groupement apicole du GAB de Marne, apiculteur, membre de l'équipe du rucher du Conseil régional d'Ile-de-France - Rémy Laurent, président de l'UNAF

Jean-Paul Huchon, président de la Région Ile-de-France, accueille les abeilles au cœur de Paris.

Abeilles et Fleurs : des ruches en plein Paris dans l'enceinte du Conseil régional, cela peut paraître paradoxal ! Pourquoi vous êtes-vous engagé dans le programme Abeille Sentinelle de l'Environnement ?

Jean-Paul Huchon : La Région est engagée depuis 2005 dans la protection de la biodiversité par l'adoption de la charte régionale et depuis 2007 dans le cadre de la stratégie régionale de la biodiversité. La défense de l'abeille s'inscrit dans cette politique. La région a adopté la charte « Abeille sentinelle » proposée par l'UNAF. Un rucher régional comprenant 8 ruches a donc été installé sur les sites parisiens de la Région. Le miel produit est abondant et de grande qualité. C'est un signe du bon état écologique des plantes qui poussent dans la ville. A ce titre, l'abeille est un indicateur important pour le suivi et l'évolution de la biodiversité sur notre région.

Abeilles et Fleurs : une grande partie du territoire de la Région Ile-de-France est vouée à l'agriculture. Comment présentez-vous l'évolution de l'agriculture et ses liens avec l'apiculture ?

Jean-Paul Huchon : De nombreux agriculteurs sont également apiculteurs et connaissent les problèmes de pollinisation. Il est vrai que les plantes mellifères sont de moins en moins présentes dans la grande agriculture céréalière intensive et que l'arboriculture a fortement diminué en Ile-de-France. Mais aujourd'hui l'agriculture raisonnée et l'agriculture bio permettent une réduction importante des intrants (pesticides et nitrates) et favorisent la présence de plantes utiles aux abeilles. Afin d'aider les agriculteurs, la Région a mis en place un programme d'aide appelé PRAIRIE, et des aides pour l'augmentation de l'agriculture bio en Ile-de-France. Ces nouvelles pratiques et la nouvelle Politique Agricole Commune vont permettre une amélioration de l'apiculture en zone rurale.

Abeilles et Fleurs : Comment les élus et le personnel ont-ils réagi à l'arrivée des abeilles ?

Jean-Paul Huchon : Il y a eu quelques difficultés vite résolues, liées à la présence de ruches à proximité de certains bureaux. Il y a eu également un travail important mené par la direction des ressources humaines et plus particulièrement la communication interne pour expliquer et faire participer les agents à l'aventure. Un comité de suivi du rucher a été mis en place avec des apiculteurs afin de former et d'informer les agents sur le travail des abeilles et sur la fabrication du miel. Le nom du miel de la région « le Rucher de la Région » a été choisi par les agents. Les récoltes se font en présence des agents qui sont im-



Installation des
« sentinelles » à la
Région Ile-de-France.

tés à participer à la mise en pot. Les pots sont ensuite distribués aux élus et aux agents de la Région.

Abeilles et Fleurs : La Région s'engage résolument en faveur du développement durable et de la biodiversité. Quelles sont les prochaines échéances ?

Jean-Paul Huchon : La création de l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité dit « Natureparif » a été un moment fort. L'équipe se met en place. 3 missions ont été confiées à l'agence : la création de l'observatoire de la biodiversité en liaison avec les départements, la DIREN et les associations, un site internet régional pour la mise en réseau de tous les acteurs de la biodiversité et un fichier d'expériences afin de faire partager les bonnes pratiques en faveur de la biodiversité.

Abeilles et Fleurs : Comment avez-vous personnellement vécu l'installation puis la récolte ?

Jean-Paul Huchon : Je me suis impliqué personnellement dans ce projet et suis présent à chaque échéance : pose des ruches, récolte du miel.

Abeilles et Fleurs : Vous attendiez-vous à de tels résultats ?

Jean-Paul Huchon : Les plantes mellifères et pollinifères d'intérêt apicole (arbres, arbustes, plantes herbacées) sont nombreuses et diverses à Paris, et les récoltes ont été très bonnes. Il est vrai que je ne m'attendais pas à une telle récolte et de si bonne qualité.

Abeilles et Fleurs : Qu'allez-vous faire du miel récolté ?

Jean-Paul Huchon : Il est principalement destiné aux agents de la Région.. qui sont aujourd'hui très nombreux, avec les TOS on arrive à environ 9 000 agents. ■

Propos recueillis par
Anne Henriot



Installation du rucher sur le toit de l'Hôtel de la Région Pays de la Loire.

La Région des Pays de la Loire installe 8 ruches sur les toits de l'Hôtel de Région au cœur de Nantes.

Le 30 juin 2008, la Région des Pays de la Loire est devenue partenaire du programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement ». Huit ruches ont été installées sur les toits de l'Hôtel de Région en présence des élus, du public nantais et de très nombreux apiculteurs des Régions Pays de Loire et Bretagne. Loïc Leray, président de la Fédération des apiculteurs de Bretagne et Pays de la Loire, prendra soin tout au long de l'année de ce nouveau rucher « sentinelle de l'environnement ». C'est également pour l'UNAP l'occasion de remercier chaleureusement tous les apiculteurs qui ont porté ce projet sur la région nantaise et au-delà de relayer le combat des apiculteurs du grand Ouest qui ont subi de graves dommages lors des intoxications probablement générées par le Gaucho et le Régent.

Jacques Auxiette, président du Conseil régional des Pays de la Loire, s'engage aux côtés de la filière.

Abeilles et Fleurs : votre engagement pour la filière apicole régionale est fort. Pouvez-vous nous en indiquer les grands axes et les moyens dont dispose l'apiculture pour faire face à la grave crise qu'elle subit ?

Jacques Auxiette : Cette question du maintien et du développement de la filière apicole m'apparaît effectivement très importante, puisque, outre les apiculteurs, elle concerne la pollinisation des cultures, la durabilité des systèmes de production, la préservation de l'environnement, l'image des métiers de l'agri-

culture et de l'apiculture. L'action de la Région articule autour des thèmes suivants :

- **Survie :** contribuer à la connaissance du phénomène par des études scientifiques et remédier par la reconstitution des cheptels apicoles.
- **Développement économique :** organisation de la filière, communication.
- **Contribution à la biodiversité :** mise en œuvre de la mesure agro-environnementale « amélioration du potentiel pollinisateur des

abeilles ». Ces actions ont représenté un volume d'aides de la Région de 718 527 € sur la période 2004-2008.

Abeilles et Fleurs : après le Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, et Ile-de-France, la Région des Pays de la Loire devient à son tour partenaire du programme « Abeille, sentinelle de l'environnement ». Quelles sont les raisons qui ont motivé votre décision ?

Jacques Anciette : ce projet concourt au volet promotion et communication de l'action de la Région en faveur du développement de la filière. Il donne l'occasion à l'UNAF et à la Région de communiquer conjointement sur le thème de la biodiversité, et ceci de manière très concrète. Il permet aussi à la Région de développer une pédagogie autour de l'abeille intéressante d'un point de vue social, alimentaire et environnemental. Elle rend ainsi plus accessible aux individus qui s'y intéressent et aux jeunes en particulier, la notion de développement durable. La production de miel de l'hôtel de la Région est ainsi une illustration de l'engagement de la Région sur ce thème. De plus, ce site de production est intégré dans une étude de l'École nationale vétérinaire de Nantes que nous finançons, et qui vise à analyser les produits apicoles issus de différents sites de la Région ; l'abeille sera ainsi utilisée comme bio-indicateur de la qualité de l'environnement.

Abeilles et Fleurs : l'UNAF lutte depuis plus de 10 ans contre les pesticides neurotoxiques systémiques dont les homologations sont

insuffisamment rigoureuses et dont l'usage détruit la faune pollinisatrice. Que pensez-vous de cet engagement ?

Jacques Anciette : Il est vrai que les méthodes utilisées par l'Etat pour homologuer ces produits semblent poser problème. Tout se passe comme si les moyens d'investigation de l'Etat étaient insuffisants en comparaison de la puissance de recherche des firmes phytosanitaires. Ainsi l'homologation du Cruiser est-elle contestée sur le plan technique et scientifique. C'est pourquoi, en juin dernier, j'ai saisi le ministre de l'Agriculture afin qu'il suspende l'autorisation de mise sur le marché du Cruiser, tant que n'auront pas été levés tous les doutes sur son innocuité.

Abeilles et Fleurs : quelles sont les prochaines actions en faveur de la préservation de la biodiversité que cet événement va vous permettre d'aborder dans l'avenir ?

Jacques Anciette : de nombreuses actions régionales concourent à la préservation de la biodiversité, en particulier nos partenariats avec les associations gestionnaires de milieux naturels ou fragiles, ainsi que notre action en faveur de la conservation et de la valorisation des races animales à faibles effectifs. L'apiculture constitue un volet important de cette action en faveur de la biodiversité. Concrètement, d'ici la fin 2008, je proposerai à la commission permanente du Conseil régional au moins deux décisions : une subvention en faveur de son programme d'action annuel de la filière apicole et une nouvelle enveloppe pour la mesure agro-environnementale « amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles ». ■



Des « Abeilles sentinelles de l'environnement » au Hameau de la Reine à Versailles

Six ruches du programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement » ont été inaugurées vendredi 3 octobre 2008 au Hameau de la Reine au château de Versailles, avec le soutien de L'Oréal Paris.

Installées au pied de la tour Marlborough au Hameau de la Reine, les abeilles des six ruches du programme, initié par l'Union Nationale de l'Apiculture Française, vont butiner sur un rayon de trois à cinq kilomètres au sein du magnifique domaine du château de Versailles où la biodiversité reste protégée.

Une des ruches a été réalisée, par les services des architectes de Versailles, sur un modèle d'époque et d'ici le printemps prochain toutes les ruches seront ainsi présentées au public.

Alain Ducasse, directeur général de L'Oréal Products Grand Public France ; Alain Baraton, jardinier en chef des jardins de Trianon et du Grand Parc de Versailles ; Henri Clément, président de l'UNAF ; Jean-Jacques Allégon, ancien ministre, président de l'établissement public du Musée et du Domaine national de Versailles, autour de la ruche d'époque.



Questions à Jean-Jacques Aillagon, ancien ministre, président de l'établissement public du Musée et du Domaine national de Versailles, et à Alain Ducasse, directeur général de L'Oréal Produits Grand Public France

Abeilles et Fleurs : Le Domaine national de Versailles a choisi de soutenir le programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement » et d'accueillir des ruches dans le domaine. Pouvez-vous nous expliquer ce qui a motivé cette décision ?

Jean-Jacques Aillagon : Le domaine de Versailles est confronté aux grands enjeux écologiques du XXI^e siècle, et se doit, dans la mesure de ses moyens, d'être un acteur exigeant dans ce domaine. Des plans ambitieux sur la gestion de l'énergie, l'amélioration du bilan carbone ou encore la gestion de l'eau sont en cours d'élaboration. Mais, au-delà de ces plans dont la mise en œuvre sera longue, de multiples actions immédiates peuvent être lancées. C'est dans cet esprit que j'ai souhaité la participation de l'établissement public du Musée et du Domaine national de Versailles au programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement », nous permettant de réintroduire des ruches dans le domaine, en favorisant ainsi la sauvegarde de la biodiversité. Il est à noter que d'autres ruches sont déjà installées à l'autre extrémité du domaine dans le parc Balbi et que celles-ci participent notamment à la pollinisation du Potager du Roi.

Abeilles et Fleurs : Votre établissement a depuis plusieurs années engagé des actions en matière de développement durable et de préservation de la biodiversité, quels sont les principaux projets menés dans ce domaine au sein du Domaine national de Versailles ?

Jean-Jacques Aillagon : En effet, ces actions sont très diversifiées mais portent essentiellement sur la flore. Nous avons tout d'abord élargi les variétés plantées tant dans les parterres que dans le parc, nous avons adapté nos méthodes de plantation afin d'amoindrir les risques de propagation de maladie. Nous n'effectuons plus aucun brûlage des déchets verts, nous les utilisons sous forme de compost ou de protection en paillage. L'eau est aussi l'un des thèmes importants de nos actions. Nous avons par exemple supprimé l'utilisation d'eau potable dans l'arrosage des plantations, réintroduit des plantations en pot dans les parterres permettant également d'économiser l'eau. Enfin, en matière de gestion globale, des efforts sont également menés par l'établissement pour aboutir à une reconexion des réseaux de récupération des eaux pluviales des plateaux autour de Saclay ou de Rambouillet. Sur la faune, peuvent être cités les efforts réalisés pour maintenir un habitat approprié pour les oiseaux, le maintien des zones humides, l'introduction de carpes dans les plans d'eau pour combattre la prolifération des algues vertes ou encore le recensement sur le domaine des populations de chauves-souris.

Abeilles et Fleurs : Le Hameau de la Reine accueille déjà de nombreux animaux de la ferme, l'installation de ruches est-elle le symbole d'une sensibilité spécifique à la sauvegarde de l'abeille et à la préservation de la biodiversité ? Avez-vous par exemple limité l'usage des pesticides dans le parc ?



Jean-Jacques Aillagon et Alain Ducasse signent tous deux officiellement le partenariat du Domaine national de Versailles et du Groupe L'Oréal Paris au programme « Abeille, sentinelle de l'environnement ».

Jean-Jacques Aillagon : Nos deux jardiniers en chef sont particulièrement sensibilisés à cette préservation de la biodiversité et recherchent, face à une charge de travail très importante qui pourrait les pousser à utiliser des moyens peu respectueux de l'environnement, à utiliser les méthodes de gestion du patrimoine végétal les plus écoresponsables possible, quitte à remettre parfois en cause de vieilles habitudes. L'introduction de ruches au Hameau de la Reine m'est apparue comme un véritable acte citoyen dans cette préservation de la biodiversité, mais aussi un moyen d'associer le château à la prise de conscience nécessaire de cet enjeu par nos concitoyens. Concernant les pesticides, leur éradication est une action engagée de longue date que ce soit dans le grand parc ou les jardins. Il est parfois nécessaire de faire appel à des produits chimiques, mais nous sommes alors toujours vigilants à leur innocuité.

Abeilles et Fleurs : Le Hameau de la Reine a une place particulière à Versailles. Pouvez-vous nous dire quelques mots sur ce lieu (historique, superficie, aménagements, etc.) ?



Hameau de la Reine.

Jean-Jacques Aillagon : A Trianon, Marie-Antoinette voulait avoir son propre village pour jouir des plaisirs de la campagne avec ses enfants. C'est Richard Mique, l'architecte du Théâtre de la reine, qui de 1783 à 1785 construit le hameau en s'inspirant des dessins du peintre Hubert Robert. Douze maisons, réparties autour du grand lac, évoquent un véritable village de style normand : la maison de la Reine, le billard, le boudoir, le moulin à eau, la laiterie de propreté, la ferme et ses annexes, la grange qui servait de salle de bal (disparu), la maison du garde, le colombier et la laiterie de préparation, le réchauffoir et la tour de Malborough qui domine le lac, et dont le soubassement abrite la pêcherie. Seules les cinq premières maisons étaient réservées à l'usage de la Reine. Contrairement aux idées reçues, ce hameau n'était pas une création d'opérette. C'était une véritable petite exploitation agricole, dirigée par un fermier, dont les produits alimentaient les cuisines du château. Aujourd'hui encore comme le souhaitait Marie-Antoinette à l'époque, le hameau de la Reine reste un lieu réservé et préservé, domaine de l'intimité.

Abeilles et Fleurs : L'Oréal Paris a souhaité s'engager pour soutenir le programme « Abeille, sentinelle de l'environnement », quelles sont les raisons essentielles de ce soutien ?

Alain Ducasse : A toutes les étapes de la vie de ses produits et de ses

matières premières (usines, packagings, ingrédients), L'Oréal France est engagé dans une démarche éco-responsable de minimisation de son impact environnemental. Lorsque nous avons lancé notre gamme Elève à la gelée royale, nous avons réalisé à quel point il est important de protéger les abeilles. Agir pour les protéger s'inscrit donc parfaitement dans le cadre de notre politique de la biodiversité, à savoir préserver les espèces végétales et les équilibres naturels.

Abeilles et Fleurs : Pensez-vous qu'une meilleure information du public sur le rôle de l'abeille et son extrême fragilité face aux pesticides va faire naître un intérêt plus grand pour la sauvegarde de cet insecte et de l'apiculture en général ?

Alain Ducasse : C'est certain. Nous avons d'ailleurs largement communiqué en interne. Les échos qui nous viennent de nos collaborateurs montrent que cette contribution que nous avons eu en créant des ruches suscite un intérêt et une prise de conscience : sans abeilles il n'y a plus de pollinisation, plus de plantes, plus d'animaux, plus d'hommes ! Il faut le faire savoir au grand public.

Abeilles et Fleurs : L'Oréal France développe des actions fortes en matière de développement durable en France et au plan européen, quelles sont-elles ?

Alain Ducasse : L'Oréal Paris s'engage partout en Europe dans des actions de partenariat contribuant à la protection des abeilles et de la continuité du règne végétal. De façon plus large, pour protéger l'environnement, nos usines réduisent considérablement leur consommation en eau, énergie, papier, carton. Sur notre site à Saint-Ouen, tous nos déchets sont recyclés et nos produits de nettoyage 100 % biologiques. Nos produits sont allégés en matière plastique. Nos ingrédients phares sont issus de la chimie verte. Si en achetant un ingrédient nous contribuons à la déforestation ou à la violation des droits de l'homme, nous œuvrons avec les fournisseurs pour y remédier. Nous avons un référentiel des matières premières qui analyse 25 critères, dont les effets des ingrédients sur la biodiversité et leurs impacts sociaux.

Abeilles et Fleurs : Partenaire de ce programme « Abeille, sentinelle de l'environnement », pour le groupe L'Oréal France que représente l'abeille ? Et les produits de la ruche ?

Alain Ducasse : L'abeille est un indicateur de l'état de notre environnement. Elle est garante de la biodiversité car elle contribue à la pollinisation de 80 % des espèces végétales de notre planète et à 35 % de la quantité de notre alimentation. Or, il y en a de moins en moins. L'abeille est donc un révélateur qui, concrètement, nous fait prendre conscience que l'homme doit lutter pour préserver les équilibres naturels. L'abeille est aussi l'insecte ami qui fait du miel, symbole de vie et d'abondance, aux vertus curatives exceptionnelles : c'est le seul produit dans lequel rien n'est ni enlevé ni ajouté. Si ce trésor vieux de millions d'années n'existe plus, c'est que la terre ne tourne plus rond. C'est pourquoi le programme « l'abeille et l'environnement » lancé par l'UNAF pour la survie des abeilles est l'exemple même de ce que chacun doit créer à son niveau pour sauvegarder la biodiversité et l'environnement. ■

Propos recueillis par
Anne Henriot

Les abeilles sentinelles s'implantent au château de Saint-Germain-en-Laye



Caroline Lancrenon, rédactrice en chef du magazine Marie Claire Idées et Gilles Becquer, jardinier en chef du domaine national de Saint-Germain-en-Laye s'expriment

Le groupe Marie Claire s'engage à aider le programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement » avec l'installation de nouvelles ruches en région parisienne. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du 12^e concours créatif que Marie Claire Idées propose à ses lectrices, et dont les œuvres seront exposées et proposées à la vente lors du prochain salon Marie Claire Idées (14, 15 et 16 novembre 2008, à la Grande Halle de la Villette).

À cette occasion, le magazine remettra au projet « Abeille, sentinelle de l'environnement » le bénéfice de la vente de ses créations.

Le domaine national de Saint-Germain-en-Laye participe à cette action en accueillant les ruches du magazine Marie Claire Idées dans son magnifique domaine de 70 hectares. Très engagé dans une approche écologique et environnementale, les jardiniers du domaine développent déjà de multiples projets avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, autour des plantes protégées d'Île-de-France, par la protection des chênes tricentenaires du domaine national, l'élaboration d'un inventaire de la biodiversité végétale de l'Île de France ou en participant à un inventaire de l'avifaune des oiseaux nicheurs, avec le centre ornithologique d'Île de France.

Installées, dans un massif face à la vue imprenable du belvédère, les



Vue du Château de Saint-Germain-en-Laye.

ruches « Abeilles, sentinelles de l'environnement » vont butiner sur plus de 10 000 m² de prairies sauvages plusieurs centaines de fleurs rares et protégées dont elles pourront assurer la reproduction grâce à leur rôle essentiel de pollinisateur !

Abeilles et Fleurs : Marie Claire a choisi de soutenir le programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement » dans le cadre de son concours Marie Claire Idées, pouvez-vous nous expliquer ce qui a motivé cette décision ?

Caroline Lancrenon : tous les ans nous organisons un concours avec nos lectrices sur un thème différent et les créations que nous recevons, seront vendues au profit d'une association, toujours pour les enfants depuis plus de 10 ans. Ayant choisi cette année pour thème « le jardin », c'est tout naturellement que nous nous sommes rapprochés de l'UNAF et nous avons donc décidé de soutenir son action.

Abeilles et Fleurs : à la découverte du projet, quel est l'argument qui vous a le plus interpellé ?



Signature de la Charte 'Abeille, sentinelle de l'environnement'.

Caroline Lancrenon : les abeilles protègent notre environnement végétal par leur action de pollinisation, elles protègent notre avenir et donc celui de nos enfants. Ainsi la boucle était faite par rapport à notre concours.

Abeilles et Fleurs : pensez-vous qu'une meilleure information du public sur le rôle de l'abeille et son extrême fragilité face aux pesticides va faire naître un intérêt plus grand pour l'apiculture française ?

Caroline Lancrenon : totalement convaincue, c'est pourquoi avec nos lectrices nous sommes partis sur ce nouveau défi créatif.

Abeilles et Fleurs : comment ont réagi les lectrices de votre magazine à l'annonce du soutien à ce projet ?

Caroline Lancrenon : elles sont enthousiastes et leurs multiples créations toutes tellement originales le prouvent.

Abeilles et Fleurs : allez-vous informer régulièrement les lectrices et participantes du concours, de la vie de ces « sentinelles de l'environnement » qu'elles soutiennent à vos côtés ?

Caroline Lancrenon : oui sur le « blog » de la rédaction car notre parution papier émane trimestrielle la communication est réactive.

Abeilles et Fleurs : pourquoi avoir accepté d'accueillir des ruches du programme « Abeille, sentinelle

de l'environnement » soutenu par Marie Claire Idées dans votre magnifique Domaine ?

Gilles Bacquer : l'équipe des jardiniers du domaine national de Saint-Germain-en-Laye a toujours été très concernée par son environnement. Enclavé entre la ville et les 4000 ha de la forêt, le parc est à l'interface entre l'urbain et le sauvage. Il nous est donc toujours apparu normal de veiller sur notre milieu et l'agrément des visiteurs. Après le bannissement des pesticides du parc, la valorisation de la totalité de nos déchets verts, le classement du jardin paysager en « site refuge » par la Ligue Protectrice des Oiseaux, la protection et la ré-introduction de végétaux en voies de disparition, il nous est apparu normal que de voler au secours des abeilles, associées de nos jardins. Nous avons fait appel à l'Union Nationale des Apiculteurs Français pour qu'ils nous conseillent sur l'installation de naches et ce sont eux qui après nous avoir fait connaître la charte 'Abeille, sentinelle de l'environnement' nous ont proposé le partenariat avec Marie Claire Idées.

Abeilles et Fleurs : pouvez-vous nous dire quelques mots sur ce magnifique jardin du domaine national de Saint-Germain-en-Laye (historique, superflûte, aménagements, etc...) ?

Gilles Bacquer : que dire de ce parc qui a accueilli la quasi-totalité des rois de France, que Louis XIV y a passé le premier tiers de sa vie et nous y a laissé la vue la plus fantastique sur Paris et toute la vallée de la Seine. Si ce n'est de venir vous l'approprier ! Actuellement avec une équipe de 15 personnes nous entretenons 70 ha à 20 minutes du Châtelet par le RER. Tous les ans, les jardiniers restaurent des parties du jardin paysager. Ceci sans compter les projets de gestion du domaine pour une approche encore plus écologique. Vous avez entendu parler du 'coup de Jarnac', de 'la sauce béarnaise', la première ligne de train pour passer en France, les 3 mousquetaires c'est Saint-Germain-en-Laye et son parc. Je ne voudrais pas être fastidieux en énumérant les personnalités qui en ont vanté les promenades. Peut-être une anecdote : Charles de Gaulle en avait la clef pour venir le soir s'y promener. Pour plus de détails, je préfère vous renvoyer sur le site internet réalisé par le service jardin : <http://www.jardiniers-du-patinatoire.com/>

Lors des manifestations de 'Rendez-vous aux Jardins' le premier week-end de juin, nous serons heureux de répondre aux questions du public et de faire découvrir le parc.



Claude Cohen, apiculteur, président de l'ADAF - Philippe Affoni, apiculteur - François Jégouin, apiculteur - Anne-Marie Fleuchy, apicultrice - Gilbert Mahtes, apiculteur retraité des ruches Marie Claire - Claude Vignaux-Pomot, administrateur du domaine national de St-Germain-en-Laye - Benoit Bétrébillé, maire-adjoint chargé de la vie culturelle, ville de Saint-Germain-en-Laye.



Les magnifiques espaces verts du domaine national de Saint-Germain-en-Laye où nos "sentinelles de l'environnement" pourront butiner tout à loisir.

à base de phéromones. Les mâles se font prendre dans de la glue, attirés par une hormone femelle. Pour l'instant, nous nous refusons aux lâchés intempestifs d'auxiliaires qui ne soient pas rufes. Certains professionnels commencent à mesurer les dégâts des lâchés de coccinelles de Chine qui vont occuper la niche de la coccinelle d'Europe. Mon souhait actuel est de pouvoir limiter l'emploi d'herbicides chimiques destiné au désherbage des allées. ■

Propos recueillis par
Anne Henriot



Abelles et Fleurs : en tant que jardinier, êtes-vous engagé dans une démarche pour la préservation de la biodiversité ?

Gilles Becquer : La préservation de la biodiversité est l'essence même de notre métier, et encore plus depuis quelques années où nous voyons en raison des changements climatiques, de la sur-exploitation des terres, les variétés locales disparaître. La forêt de Saint Germain-en-Laye, de 4000 hectares est essentiellement une hêtraie-chênaie. Depuis la succession des canicules, les hêtres qui ont besoin d'une ambiance chargée en eau, commencent à disparaître. C'est pourquoi nous en replantons, ainsi que des chênes, dans l'enceinte du parc. Nous avons replanté aussi des corniers (*Sorbus domestica*) qui sont considérés en voie de disparition en Suisse mais pas encore en France. Dans le jardin anglais, nous avons de vénérables chênes ayant la particularité d'avoir deux et parfois trois troncs, pour les préserver nous allons reconstituer à leurs pieds un sol forestier qui permettra comme en forêt de les nourrir sans agressions chimique ou mécanique. Mais nous avons aussi planté de jeunes sujets pour leur succéder, tout en les taillant de façon particulière pour qu'ils aient le même aspect si caractéristique de leurs aînés.

Abelles et Fleurs : avez-vous limité l'usage des pesticides dans le parc ?

Gilles Becquer : nous avons entamé un processus de lutte à base d'insectaires (chrysope, hérissons, oiseaux, valorisation de la faune du sol, ...) ainsi que par pièges

La ville de Blagnac crée une « île aux abeilles »



Blagnac prend soin de ses abeilles et inaugure une « île aux abeilles » au cœur du parc public du Ritournet. Six ruches ont été installées samedi 14 juin 2008 en présence de nombreux apiculteurs locaux et du public venus assister au transfert des ruches, en barque jusqu'à l'île. Une installation commencée de manière mouvementée (la 1^{ère} barque ayant chavirée...) mais que les apiculteurs ont su gérer avec brio et bonne humeur !

LE Syndicat d'Apiculture Méridionale (SAM), créé en 1889 par l'Abbé Prunet à Toulouse s'est très fortement engagé au côté de l'UNAF avec le programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » et dans la défense des intérêts des apiculteurs et de l'apiculture régionale et nous les remercions chaleureusement.

Interview de Bernard Keller, maire de Blagnac, et Alain Rigout, adjoint au développement durable

Abeilles et Fleurs : votre engagement pour la défense de la filière apicole régionale est fort. Pourquoi ?

Bernard Keller : nous avons choisi d'installer 6 ruches en cœur de ville dans un parc où un vaste bassin dessine une petite île que les abeilles vont partager avec les canards. Ce parc est très fréquenté. Les Blagnacais connaissent donc notre démarche écologique et savent que cet insecte est gravement en danger. Ils en connaissent l'existence fondamentale pour la sauvegarde de la biodiversité et de la vie tout simplement. Il est important de sensibiliser nos concitoyens pour qu'ils deviennent à leur tour des partenaires actifs.

Abeilles et Fleurs : le soutien du programme « Abeille, sentinelle



Bernard Keller, maire de Blagnac, Alain Rigout, adjoint au développement durable et les apiculteurs sur « l'île aux abeilles ».

de l'environnement » est le coup d'envoi du programme Agenda 21. Quelles sont les orientations majeures de ce plan en matière de protection environnementale ?

Alain Rigout : nous avons choisi de lancer l'agenda 21 de Blagnac par un acte symbolique fort : l'installation de ruches en secteur urbain. C'est un acte symbolique mais aussi très concret. La disparition alarmante de millions d'abeilles nous invite à repenser nos rapports avec le monde qui nous entoure, à la biodiversité, à l'homme et à son environnement.

L'abeille sera notre marqueur écologique, un fil rouge que nous suivrons avec attention au fur et à mesure des récoltes. Dès à présent, nous débutons un travail de recensement sur la qualité environnementale mais aussi sociale et économique de Blagnac. Pour cela nous travaillerons aussi en association avec le Grand Toulouse et son agenda 21 dont les axes forts seront mis en œuvre au niveau intercommunal.

Abeilles et Fleurs : quelles sont les raisons qui ont motivé votre décision de soutenir plus par-



Bernard Keller, maire de Blagnac et Henri Gilmont transportent les premiers ruches au bord du lac du Parc public du Ritournet à Blagnac.

ticulièrement le programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » ?

Bernard Keller : l'abeille incarne la vie. Elle est un symbole fort de l'énergie, du renouvellement, des cycles de la vie. Sa présence, ici, dans Blagnac, témoigne de la bonne santé de la nature alentour. Il reste étonnant de découvrir que les abeilles sont plus en sécurité dans les villes qu'à la campagne ! Les abeilles ont entièrement leur place dans le cadre de vie que nous voulons pour nos habitants, un cadre de vie qui conjugue qualité environnementale, essor économique et solidarité sociale.

Abeilles et Fleurs : l'UNAF lutte depuis plus de 10 ans contre l'usage intensif de pesticides neurotoxiques qui détruisent la faune pollinisatrice. Que pensez-vous de cet engagement ?

Alain Rigout : ce combat est capital à mes yeux. Si les abeilles disparaissent, nous perdrons 80% de nos espèces végétales. Dans un tel scénario, nous serions donc condamnés avec elles ! Il est important de porter haut cette lutte pour la biodiversité, d'agir contre les cultures intensives qui consomment des pesticides dans des quantités anormales. La monoculture est aussi un danger. Pour cette raison, les élus de Blagnac sont des partenaires impliqués et actifs.

Abeilles et Fleurs : la récolte cet automne sera le prochain rendez-vous « Abeille, sentinelle de l'environnement ». Quelles sont les actions de sensibilisation que vous allez mettre en place ?

Alain Rigout : les récoltes, deux fois par an, seront un moment privilégié pour réaliser des opérations de sensibilisation auprès d'un public de tous âges même si les enfants, qui incarnent l'avenir, représentent la cible privilégiée. Nous ferons donc la fête. Cela se tiendra un mercredi ou un week-end pour réunir le plus d'enfants possible. La deuxième récolte se fera à l'occasion d'un festival pour enfants, porté par Odyssée-Blagnac, en mai prochain. Le festival Luluberlu, qui a lieu dans le parc du Ritournet où sont installées les ruches, se tiendra sous le signe du développement durable. ■

Propos recueillis par
Anne Henriot



Transport des ruches sur « l'Île aux abeilles » - Parc du Ritournet.



Signature de la Charte « Abeille, sentinelle de l'environnement » par Bernard Keller, maire de Blagnac.

L'Actualité de « l'Abeille, sentinelle de l'environnement »

Les partenaires du programme national « l'Abeille, sentinelle de l'environnement » mettent en pot le miel de leur rucher.

Des récoltes, qui, par leur très grande diversité pollinique, sont significatives de la biodiversité encore riche dans nos villes !

Calendrier des récoltes de septembre

- Le 10/09 : récolte rucher du magazine Marie Claire Idées au domaine de St-Germain-en-Laye.
- Le 13/09 : récolte au magasin Botanic à Obernai.
- Le 14/09 : récolte à l'hôtel de la région Languedoc Roussillon à Montpellier.
- Le 18/09 : récolte au sommet de l'immeuble Insula du Groupe Bremond à Nantes.
- Le 19/09 : récolte de l'imprimerie Bordessoules à St-Jean-d'Angely.
- Le 22/09 : récolte à l'hôtel de la région Pays de Loire à Nantes.
- Le 24/09 : récolte à l'hôtel de région Ile-de-France.
- Le 25/09 : récolte de la ville de Lille dans la rotonde de l'Opéra de Lille.
- Le 28/09 : récolte du Conseil Général des Pyrénées Orientales à l'hôtel du département à Perpignan. ■

Installation de deux ruches à l'imprimerie Bordessoules

J-M Bordessoules, imprimeur de l'UNAF depuis 40 ans, accueille deux ruches « Abeille, sentinelle de l'environnement » dans ses ateliers depuis le 23 mai dernier.



L'imprimeur, les abeilles et la survie

INSTALLÉE depuis 1946 à Saint-Jean-d'Angély, l'imprimerie J-M Bordessoules s'est préoccupée depuis plusieurs années de l'impact de ses activités sur l'environnement. Elle est signataire, depuis 5 ans, de la charte « Imprim Vert ». Tous les produits émanant de son activité (papiers, solvants, encres végétales) sont recyclés pour arriver au point de ne produire aucun déchet.

Avec la signature de la charte « Abeille, sentinelle de l'environnement », l'imprimerie Bordessoules réaffirme son soutien à la protection de l'environnement et plus particulièrement à la sauvegarde de l'abeille. Michel Cazavant, apiculteur à Matha, suivra tout au long de l'année la vie de ces quelque 60 000 butineuses hébergées directement chez l'éditeur de la revue « Abeilles et Fleurs » !

Question à Alain Duval, directeur

Abeilles et Fleurs : une longue histoire lie l'imprimerie Bordessoules et l'UNAF. Pouvez-vous nous en rappeler les grandes étapes ?

Alain Duval : l'imprimerie Bordessoules exécute les maquettes et l'impression de la revue depuis 1964. D'abord tirée en noir avec le procédé



Au premier plan : Alain Duval, directeur général ; Henri Clément, président de l'UNAF ; M. Cazavant, apiculteur. A l'arrière plan : M. Bonnin, trésorier et M. Giraudet, président du syndicat apicole de Charente Maritime.

typographique, la revue a évolué au fil des ans avec l'apparition de l'impression offset dans les années 70, puis de l'informatique dans les années 90. Cette évolution technique a permis d'imprimer en couleur l'intégralité de la revue. Le gros avantage d'une collaboration déjà bien ancienne, et ce malgré des changements de visages au sein de l'UNAF et de notre société, c'est de pouvoir progresser ensemble en se remettant en cause quotidiennement afin de donner au lecteur le goût de la lecture des articles de la revue sans se lasser.

Abeilles et Fleurs : deux ruches sont désormais installées dans l'entreprise, pourquoi avez-vous fait le choix de soutenir à votre tour le programme national « L'abeille, sentinelle de l'environnement » ?

Alain Duval : nous sommes naturellement impliqués dans ce programme, d'abord parce que nous créons les maquettes, nous sommes en contact permanent avec le contenu des articles qui paraissent dans la revue, on ne peut donc ignorer l'importance de ce programme. Ensuite, c'est en par-



Paul-Henri Deslud, maître de Saint-Jean-d'Angély aux côtés de Henri Clément.

faite cohésion avec la démarche environnementale que nous avons initiée il y a quelques années en adhérant à la charte Imprim'Vert. Et puis, nous sommes allés au congrès de l'UNAF en octobre 2007 à Castres, et là nous avons pris conscience à travers les débats et films qu'il fallait s'impliquer davantage dans cette cause fondamentale pour notre survie et préserver l'avenir de nos enfants.

Abeilles et Fleurs : pouvez-vous nous expliquer comment votre engagement au programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » rejoint vos préoccupations environnementales ?

Alain Duval : depuis plus de cinq ans et ceci grâce à mon prédécesseur Jean-Louis Bordessoules, nous avons le label Imprim'Vert. Ce label est l'engagement formel d'un non-rejet par notre industrie de pollution dans l'environnement par le biais de produits que nous utilisons quotidiennement (encres, solvants, papier...). Tous ces produits sont stockés et traités par des sociétés spécialisées. Du reste, nous imprimons de plus en plus sur des papiers recyclés avec des encres végétales. Nous suivons attentivement l'évolution des produits proposés sur le marché.

Pour nous, avoir « nos abeilles sentinelles de l'environnement » va encore davantage nous rapprocher de nos préoccupations environnementales car nous suivons leur évolution et ainsi

pourrons réagir rapidement si nous constatons une dégradation dans leur comportement.

Abeilles et Fleurs : l'UNAF œuvre depuis très longtemps dans la lutte contre les pesticides neurotoxiques systémiques qui détruisent les abeilles par milliers. Que pensez-vous de cet engagement ?

Alain Duval : comme le répète inlassablement Henri Clément, cet engagement est majeur pour l'avenir de l'humanité. L'être humain peut être à la fois destructeur et constructeur. Qu'il soit constructeur avec le respect de l'environnement, c'est tout ce qu'on lui demande, l'avenir est là avec ces simples mots « respect des générations futures ».



Alain Duval, directeur général, signe la charte de soutien au programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement ».

Abeilles et Fleurs : comment ont réagi les salariés à l'annonce de l'installation de ruches au sein même du bâtiment ?

Alain Duval : une réaction très positive, d'ailleurs ils sont fiers de notre implication, le contraire aurait été surprenant car depuis 44 ans la revue « Abeilles et Fleurs » fait partie intégrante de l'imprimerie, ils en tirent une grande fierté.

Abeilles et Fleurs : cet événement va-t-il faire naître pour l'entreprise d'autres projets liés au respect de l'environnement ?

Alain Duval : probablement, nous devons être attentifs à ce qui se passe autour de nous. Je suis persuadé qu'une grande partie de la population est consciente du danger qui guette notre



Deux ruches « Abeille, sentinelle de l'environnement » au cœur de l'imprimerie Bordessoules.

planète. Seule, elle est un peu perdue car évidemment nous avons en face de nous des industriels et autres lobbys qui n'ont pas les mêmes valeurs. C'est aussi pour cela que j'aimerais rendre hommage à l'UNAF pour son courage et son obstination face à ces grands trusts. Je reste résolument optimiste. La bataille sera longue, mais nous la gagnerons en s'unissant.

Abeilles et Fleurs : la récolte sera le prochain grand rendez-vous avec l'apiculture et les abeilles. De quelle façon pensez-vous l'utiliser ?

Alain Duval : ce sera un événement important, nous essayerons d'impliquer le maximum de gens et surtout les enfants. Nous profiterons de l'occasion pour expliquer que nous pouvons à la fois travailler dans une industrie et être soucieux de l'environnement. ■

Propos recueillis par Anne Henriot



L'installation des ruches a rencontré un vif succès. De nombreux invités ont répondu présent.

Programme Abeille et Sentinelle

Le groupe Brémond s'engage

Un partenariat tout à fait original avec le groupe Brémond, maître d'ouvrage de projets urbains et le programme « Abeille, sentinelle de l'environnement », au cœur de l'île de Nantes !



DEPUIS le 22 mai, six ruches sont installées dans trois espaces différents de l'île de Nantes : trois ruches dans l'immeuble Insula sur la terrasse du 7^e étage de l'Espace Brémond ; une dans Les Nefs Dubigeon, site des anciens chantiers navals où se situent les Machines de l'île tandis que les deux dernières sont situées sur le toit du blockhaus DY.10, boulevard Léon-Bureau, occupé par l'association du même nom, qui regroupe des structures et entreprises s'inscrivant dans le domaine de la création artistique.

Ce partenariat, mis en place avec un acteur culturel public et une structure de création artistique, représente un nouvel engagement du groupe Brémond dans le soutien d'actions engagées dans le cadre du développement durable.

Remercions tout particulièrement Loïc Leray, président de la Fédération des Apiculteurs de Bretagne et Pays de la Loire et les apiculteurs de l'UNAPLA (Union Nationale des Apiculteurs de Loire-Atlantique) qui ont porté ce projet avec enthousiasme.

Questions à Bernard Brémond, président du groupe Brémond

Abeilles et Fleurs : vous venez de choisir de soutenir le programme national « L'Abeille, sentinelle de



Bernard Brémond, Henri Clément, Loïc Leray, Yves Thomas, Martine Clotau, Alain Roy, Véronique Ferry, Joshua Morinière.

l'environnement ». Pouvez-vous nous expliquer ce qui a motivé cette décision ?

Bernard Brémond : notre siège social se trouve à Vigneux-de-Bretagne (44) dans un site agricole que nous avons réhabilité. Cette implantation n'est pas un hasard mais une volonté forte. Nous y avons développé une activité d'élevage qui a pour vocation la protection du patrimoine agricole et la sauvegarde de races domestiques locales comme la vache de race Nantaise et les moutons Lardes de Bretagne. Une SCEA (Société Civile d'Exploitation Agricole) a été

créée pour gérer le domaine agricole inexploité depuis 25 ans et menacé de perdre son intégrité. Olivier Paresant, directeur du site, est très sensibilisé aux questions environnementales et nous a présenté Loïc Leray, président de la Fédération des Apiculteurs de Bretagne - Pays de la Loire alors que nous cherchions des ruches pour notre site. Depuis trois ans, nous en accueillons de 25 à 30, qui se développent très bien car nous n'utilisons aucun pesticide. Nous sommes donc parfaitement conscients des problèmes qui se posent aux apiculteurs et aux abeilles.

Abeilles et Fleurs : à la découverte de ce projet, quels sont les éléments qui vous ont le plus interpellé ?

Bernard Brémont : l'abeille contribue à la pollinisation de 80 % des espèces de plantes à fleurs de notre planète. 35 % de la quantité de notre alimentation et 65 % de sa diversité dépendent aussi de la pollinisation par les abeilles. 350 000 ruches disparaissent en France tous les ans, soit 1 500 apiculteurs... Les chiffres parlent d'eux-mêmes ! Le fait que les abeilles survivent maintenant plus facilement en ville est un paradoxe étonnant qui permettra de réfléchir aux conséquences de nos comportements. L'analyse du miel récolté sera vraiment un indicateur environnemental...

Abeilles et Fleurs : pouvez-vous nous expliquer comment le soutien au programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » rejoint vos préoccupations de Maître d'ouvrage de projets urbains ?

Bernard Brémont : la maîtrise d'ouvrage est la responsabilité globale d'un projet, de sa conception à la réalisation. Cette démarche nous fait prendre conscience de tous les paramètres essentiels de la vie : biodiversité, mixité, solidarité et conséquence de nos actes.



Les ruches « Abeille, sentinelle de l'environnement » aux couleurs du groupe Brémont - Des machines de Lalle et de Blois/DY 10.



Bernard Brémont présente les engagements du Groupe Brémont au soutien du programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » et plus largement aux actions de développement durable du groupe.

Abeilles et Fleurs : le Groupe Brémont est-il déjà engagé dans des démarches environnementales ?

Bernard Brémont : si le développement durable a toujours été au cœur du fonctionnement de l'entreprise, l'année 2008 a marqué un tournant pour le groupe avec la création d'une direction du développement durable. Son enjeu est de construire une politique globale qui intègre toutes les dimensions de la durabilité de l'espace urbain, l'écologie, l'énergie, la mixité sociale, la qualité des constructions, l'intégration dans les territoires et les paysages, etc.

Abeilles et Fleurs : l'UNAF a beaucoup œuvré dans la lutte contre certains pesticides qui détruisent la faune pollinisatrice. Que pensez-vous de cet engagement ?

Bernard Brémont : vivant au cœur d'un environnement agricole, nous connaissons les conséquences de la pollution par les pesticides, bien que nous n'en utilisons pas nous-mêmes. L'engagement de l'UNAF est essentiel et nous le soutenons entièrement.

Abeilles et Fleurs : comment ont réagi les salariés du groupe à l'annonce de l'installation de ruches sur le toit de l'immeuble Insula, au cœur de l'Île de Nantes ?

Bernard Brémont : la culture d'entreprise du groupe Brémont a été construite avec ses collaborateurs, ils sont donc totalement en accord avec cette démarche. Par leur métier (urbanistes, paysagistes, sociologue...) et par le travail sur les territoires, ils sont tous sensibilisés aux problèmes environnementaux.

Abeilles et Fleurs : quels sont les thèmes que cet événement va vous permettre d'aborder dans l'avenir ?

Bernard Brémont : en tant que maître d'ouvrage, nous avons l'intention d'être acteur pour tout ce qui concerne la qualité de la vie et sa préservation. La qualité de la vie humaine ne va pas sans la préservation du biotope végétal et animal.

Abeilles et Fleurs : la récolte sera le prochain grand rendez-vous. De quelle façon pensez-vous l'utiliser ?

Bernard Brémont : la récolte sera l'occasion de sensibiliser les acteurs du territoire nantais. Nous allons les réunir dans les espaces Insula pour qu'ils prennent conscience que cette initiative ne doit pas rester isolée. ■

Propos recueillis
par Anne Henriot

Installation de ruches « Abeille, sentinelle de l'environnement » au château Larose Trintaudon

Au cœur du Médoc, le château Larose Trintaudon soutient la biodiversité et la sauvegarde des abeilles et devient le premier partenaire « Abeille, sentinelle de l'environnement » de la Région Aquitaine.



SITUÉE entre Pauillac et Saint-Julien le vignoble de Château Larose Trintaudon, le plus vaste du Médoc s'étend sur 175 hectares. C'est dans le magnifique Parc arboré et fleuri du Château que sont installées désormais 6 ruches « Abeille, sentinelle de l'environnement ».

L'installation du Rucher s'est déroulée le samedi 12 avril dernier dans le cadre des Journées Portes Ouvertes du Médoc à l'occasion desquelles le Château Larose Trintaudon a accueilli tout au long de ces deux jours, le public de la Région Aquitaine pour une décou-

verte conviviale du Vignoble, du Domaine et des nouvelles pensionnaires.

Remercions tous les apiculteurs locaux présents et tout particulièrement l'efficacité et la disponibilité de Raymond Saunier, Président du Syndicat Apicole de la Gironde, Membre du Bureau de l'UNAF et Bernard Barraud, Apiculteur de la région de Carcans qui a en charge le suivi des ruches.

Questions à Bruno Pastre, directeur général du château Larose Trintaudon

Abeilles et Fleurs : Le Château Larose Trintaudon a fait appel à l'Union Nationale de l'Apiculture Française pour installer au mois d'Avril de ruches « dans le cadre du projet « L'Abeille, sentinelle de l'environnement. Pouvez-vous nous expliquer ce qui a motivé cette décision ?

Bruno Pastre : En fin d'année, nous venions de recevoir le renouvellement de nos certifications (Iso 9001, 14001, et culture raisonnée) dans le cadre d'une politique de développement durable. Dans les réflexions conduites, entre autres dossiers, celui " Abeille sentinelle de l'environnement " nous a été présenté par des collaborateurs et attiré particulièrement notre attention. Après avoir rencontré les apiculteurs



M. Bruno Pastre signe la charte « Abeille, sentinelle de l'environnement ».

de la région sur la faisabilité d'un tel projet, nous avons spontanément décidé de l'implantation des ruches à Larose Trintaudon d'autant plus que nous avons été séduits par l'accueil et la disponibilité de nos interlocuteurs locaux pour nous accompagner dans cette aventure.

Abeilles et Fleurs : A la découverte du projet, quel est l'argument qui vous a le plus interpellé ?

Bruno Pastre : Le premier sentiment que nous avons éprouvé était, à la lecture des chiffres effrayants, de venir en aide aux abeilles. Imaginez : mortalité de 25% à 30% des abeilles dans le monde, baisse de 40% de la production agricole mondiale par défaut de pollinisation. Ces estimations traquent la



M. Bruno Pastre, directeur général du château Larose Trintaudon, Henri Clément, président de l'UNAF, aux côtés des apiculteurs de la Gironde.

route à noire... Il était, en effet, clair, pour nous, hommes et femmes de la terre, qui si nous pouvions accueillir les ruches sur notre domaine, nous devions passer à l'action, respectant, par la même, les engagements de notre politique environnementale.

Abeilles et Fleurs : Pouvez-vous nous parler de la politique environnementale globale que vous avez engagée au sein du domaine ?

Bruno Pastre : Le cœur de notre politique repose sur la mise en œuvre des bonnes pratiques dictées par "la culture raisonnée" de notre vignoble, lesquelles nous rappellent, constamment, que notre terroir est notre patrimoine et qu'il nous appartient de le garder intact pour favoriser la qualité naturelle de nos produits, préoccupation prenant, également, en compte, l'intérêt général de la santé des consommateurs.

Abeilles et Fleurs : En tant que domaine viticole, comment percevez-vous l'apiculture ?

Bruno Pastre : A travers l'analyse du miel, nous allons intégrer l'apiculture pour l'appréciation de la qualité de notre environnement. Dans cette perspective nous allons planter, avec le concours de vos membres, des jachères fleuries (dans un premier temps 5 hectares) et 1,5 km de haies. A ce titre les abeilles vont participer activement, à la protection de notre environnement, en vrai sentinelles...

Abeilles et Fleurs : Pensez-vous qu'une meilleure information du public sur le rôle de l'abeille et son extrême fragilité face aux pesticides va faire naître un intérêt plus grand pour l'apiculture française ?

Bruno Pastre : La prise de conscience sera d'autant plus forte que la crise mondiale des produits agro alimentaires éclate au grand jour et que face à cette nouvelle problématique l'avenir des abeilles joue un rôle central. Face à la situation qui menace la pérennité des abeilles, c'est un véritable plan Orsec qui fait rapidement mettre en place, car, au-delà de bonnes pratiques culturales indispensables, la révision de



Raymond Saunier, président du Syndicat apicole de la Gironde, Bernard Barraud, apiculteur responsable du site du rucher entourés des apiculteurs de la région.

politique agro carburant, il faut s'attaquer au frelon asiatique qui dévaste nos campagnes.

Abeilles et Fleurs : L'Unaf a beaucoup œuvré dans la lutte contre certains pesticides qui détruisent la faune pollinisatrice. Que pensez-vous de son engagement ?

Bruno Pastre : N'étant pas un spécialiste en la matière, il m'est difficile de répondre à cette question. Il n'en demeure pas moins que, en fonction du type d'activité, il nous appartient, comme intervenant sur la nature de choisir les produits, les matériels et les

modes de traitement les moins agressifs et polluants. Il est de notre devoir de prôner les principes de la culture raisonnée.

Abeilles et Fleurs : Quels sont les thèmes que cet événement va vous permettre d'aborder à l'avenir ?

Bruno Pastre : Pour l'avenir nous allons privilégier trois axes de réflexion et d'actions sur la biodiversité, les avancées technologiques, et la référence "terroir", avec pour objectif central la préservation et l'amélioration de notre environnement. ■

Propos recueillis par
Anne Henriot.